



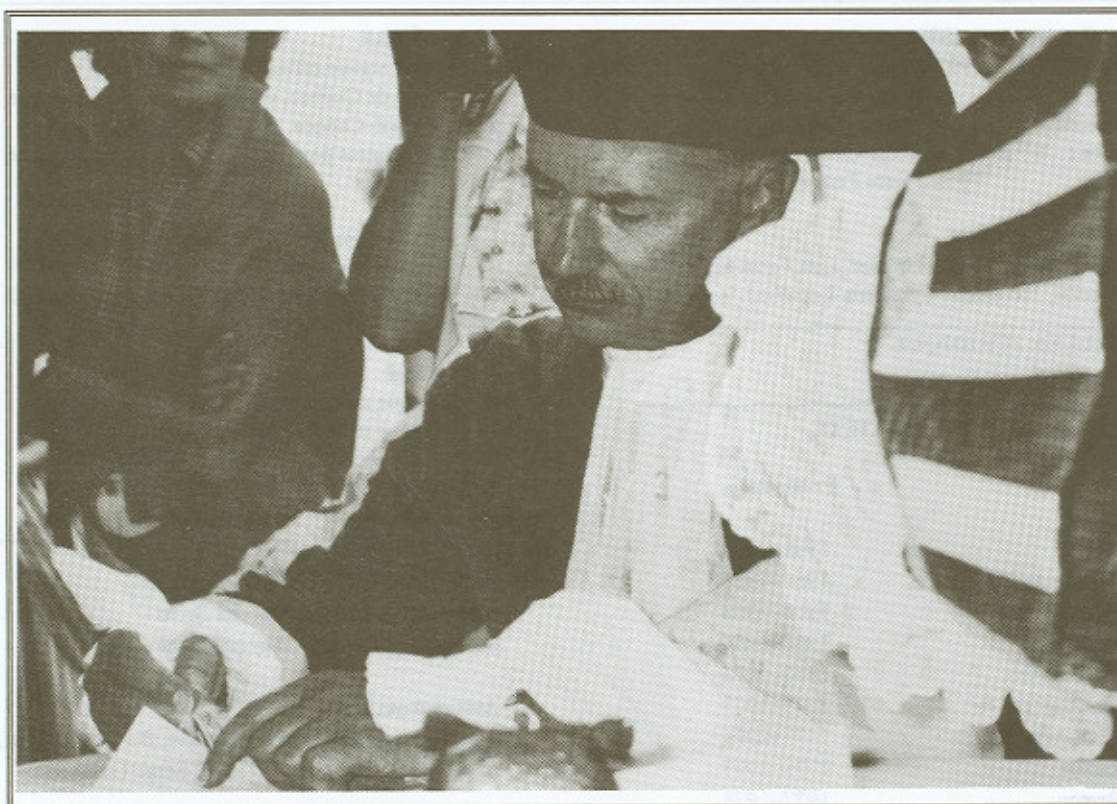
L'Ancêtre

Bulletin
de la Société de généalogie de Québec

ISSN 0316-0513

Vol. 24 – No 3

Novembre 1997



Dédicant à une participante son récent volume, Olivier Morel de la Durantaye, l'auteur, Jean-Paul Morel de la Durantaye, personnifiait son ancêtre, le 2 août 1997, à la marina de Saint-Michel-de-Bellechasse, lors de l'ouverture des célébrations des fêtes « Les 3 Seigneuries » marquant le 325^e anniversaire de l'établissement des seigneuries de Vincennes, Beaumont et La Durantaye. (Voir Présentation, p. 84 – Photo Gabriel Brien)

SOMMAIRE

Entente généalogique historique (Bernard Lebeuf)	83
Présentation (Gabriel Brien)	84
Nouveaux membres (Pierre Perron)	84
L'établissement des ancêtres en Nouvelle-France (Denys Delage)	85
Descendez-vous de passagers, en 1659, du navire le Saint-André ? (Gabriel Brien)	94
Le naufrage de « l'Étoile » en 1870 : récit du poète Louis-Pamphile Lemay (Serge Goudreau)	95
Le colporteur Gillot et le navigateur Anctil (Paul-Henri Hudon)	101
Les « Le Patourel » de l'est du Québec (Marcel-R. Garnier)	103
L'Événement de 1897 (Jacques Saintonge)	105
Service d'entraide (Marcel Garneau)	107
Travaux en cours (Henri-Pierre Tardif)	113
Regard sur les revues (Jean-François Tardif)	115
Courrier de la bibliothèque (René Doucet)	117
Corrections aux répertoires	119
Invitation	120

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

Société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961, elle favorise l'entraide des membres, la recherche sur la généalogie et l'histoire des ancêtres ou des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences et la publication de travaux de recherche. La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de charité enregistré.

Adresse postale – C.P. 9066, Sainte-Foy (Québec), G1V 4A8

Siège social – Salle 4266, Pavillon Louis-Jacques-Casault, 1210, avenue du Séminaire

Université Laval, Sainte-Foy, Tél. : (418) 651-9127 Télécopieur : (418) 651-2643

Adresse Internet : <http://www.total.net/~sgq>

Courrier (E – Mail) : sgq@total.net

CONSEIL D'ADMINISTRATION EXÉCUTIF 1997-1998

Président : Bernard Lebeuf
Vice-président : Paul-É. Gaboury
Secrétaire : Serge Goudreau
Trésorier : Pierre Perron

CONSEILLERS

Madeleine Bureau, Roland Grenier, Lise Guérard,
Lionel Nadon, Jacqueline Sylvestre-Lapierre.

CONSEILLER JURIDIQUE

Serge Bouchard

GOUVERNEURS DE LA SOCIÉTÉ

Présidence

René Bureau	1961-1964
Benoît Pontbriand *	1964-1966
Jean-Yves Godreau *	1966-1968
Gérard Gallienne *	1968-1969
G. Robert Tessier	1969-1971
Roland J. Auger *	1971-1973
Gérard E. Provencher	1973-1975
Denis Racine	1975-1977
André Breton	1977-1978
Esther Taillon	1978-1979
Michel Fragasso	1979-1980
Jacques Fortin	1980-1982
D. Renaud Brochu	1982-1984
Jacqueline Faucher-Asselin	1984-1987
Diane Duval	1987-1989
Guy W.-Richard	1989-1991
André Beauchesne	1991-1995

* décédé

COMITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Comité	Directeur
L'Ancêtre :	Gabriel Brien
Bibliothèque :	Lionel Nadon
Gestion des données informatisées :	Julien Dubé
Internet :	Marc-Guy Létourneau
Service de recherche :	Edmond-L. Brassard

L'ANCÊTRE

L'Ancêtre, organe officiel de la Société de généalogie de Québec, est publié dix fois par année.

Abonnement-Canada 25,00 \$ par année

– É.U. et autres pays 30,00 \$ US par année

Prix à l'unité 2,25 \$

Frais de poste

au Canada : 10% (minimum 2,00 \$)

autres pays : 15%

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0316-0513

Envoi de publication – Permis N° 0512524

Imprimé par l'Imprimerie Logidec inc.

COMITÉ DE L'ANCÊTRE

Directeur : Gabriel Brien

Secrétaire : Raymond Deraspe

Autres membres

André Breton, Cora Fortin-Houdet, Bernard Lebeuf,
Jacques Saintonge, H. P. Tardif, Serge Goudreau.

Collaborateurs

René Doucet, Gérard Provencher, Yvon Thériault.

COMITÉ INTERNET

Directeur : Marc-Guy Létourneau

Autres membres

Gabriel Brien, Julien Burns, Michel Cartier,
Guy Fréchet, Georges Gadbois, Roland Grenier,
Gaston Paulin, Claire Pelletier.

COTISATION DES MEMBRES

* Membre individuel (Canada)	25,00 \$
* Membre individuel (autres pays)	30,00 \$ U.S.
Membre conjoint	10,00 \$
* Membre à vie	400,00 \$
* Ces membres reçoivent l'Ancêtre	

Les cotisations des membres et les abonnements sont renouvelables avant le 20 décembre de chaque année.

Entente généalogique historique

par Bernard Lebeuf

Lors du colloque de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie qui s'est tenu à Trois-Rivières, le 14 juin 1997, quatre sociétés de généalogie ont signé une entente de mise en commun de données généalogiques afin de compléter une banque de données informatisées en généalogie.

La Société de généalogie de Québec a été le maître d'œuvre de la création de cette banque de données généalogiques avec l'implication des trois sociétés suivantes : la Société de généalogie des Cantons de l'Est représentée par madame Gisèle **Langlois-Martel**, la Société de généalogie de la Mauricie-Bois-Francs ayant délégué madame Louise **Pelland-Trudel** et la Société de généalogie et d'histoire de la région de Thetford Mines représentée par monsieur Renald **Turcotte**.

Pour la Société de généalogie de Québec, le grand artisan de la création de cette banque de données fut monsieur Julien **Dubé** avec la collaboration de monsieur Gilles **Gauthier** et de M^e Serge **Bouchard**, notre conseiller juridique.

Cette banque, qui compte près de 800,000 mariages, (d'autres s'ajouteront avec les années), vous permettra de consulter à l'écran si un mariage a été célébré à Sherbrooke, à Thetford Mines ou à Nicolet, et ce, plus rapidement que de consulter des dizaines de répertoires dans les régions couvertes par les dites sociétés.

Félicitations et remerciements aux bénévoles concernés!



De gauche à droite : Gisèle Langlois-Martel, Bernard Lebeuf, Julien Dubé,
Louise Pelland-Trudel, Renald Turcotte.

Présentation

par Gabriel Brien

Chronique de présentation

Notre bulletin en est à sa vingt-quatrième année de parution! Il s'agit d'une belle feuille de route et d'une contribution remarquable à notre patrimoine généalogique que nous devons à nos prédécesseurs et à l'équipe actuelle, n'est-ce pas? Selon les désirs du Conseil d'administration de notre Société, il comportera maintenant, chaque mois, une chronique émanant du Comité de L'Ancêtre. Il s'agit d'y faire connaître toujours davantage le vécu actuel de notre organisme de généalogie et le contenu de son bulletin. On y trouvera, habituellement par son directeur, une présentation de chaque numéro. Il y attirera l'attention sur certains textes et soulignera des faits précis, dont certains projets en vue et d'autres déjà en marche, comme une évaluation du bulletin par nos lecteurs, par exemple.

Le sommaire du mois

Il nous ramène, en plus des chroniques habituelles, un article de fond traitant de l'établissement de nos ancêtres au pays. La photo, en page couverture, illustre en partie ce fait puisqu'elle se rapporte au système de seigneuries qui a beaucoup contribué à l'établissement des colons et à leur postérité. Le volume de Monsieur Morel, de 227 pages, est publié aux Éditions du Septentrion de Sillery et distribué en France par les Éditions Christian.

D'autres articles suivent : la mention par notre président d'un accroissement de notre banque de données informatisées grâce aux accords conclus récemment avec d'autres sociétés de généalogie au Québec; un texte présenté par le secrétaire de la Société faisant état du naufrage de L'Étoile, dans le Saint-Laurent, il y a plus de cent ans (un reportage de Pamphile Lemay), (la liste des passagers vous y est, à la fin, donnée partiellement); un autre article traite d'un colporteur et d'un navigateur, et enfin, le dernier traite d'une famille de l'est du Québec. Notons, en terminant que le sommaire de L'Ancêtre, depuis mai dernier, se trouve sur Internet, dans le site Web de notre Société dont l'adresse est à l'intérieur de la page couverture. Chaque titre y est présenté par un commentaire en italique.

Nouveau membre du Comité de L'Ancêtre et départ d'un autre

Quant à notre Comité, il reçoit un membre en la personne de M. Serge Goudreau, actuel secrétaire du Conseil d'administration de la Société. Il assurera le lien avec le C. A. de la Société et le Comité de L'Ancêtre. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre Comité dont il a d'ailleurs déjà fait partie, dans le passé. Quant à Mme Sylvie Tremblay, collaboratrice à la lecture des épreuves de L'Ancêtre depuis plus d'un an, elle doit laisser ce bénévolat. Nous la remercions du travail accompli.

* * * * *

Nouveaux membres

par Pierre Perron

3793	Chrétien, Cécile	504-3033, rue des Châtelets, Sainte-Foy, QC, G1V 3Y9
3794	Belleau, Marc	852, rue de Bellevue, Sainte-Foy, QC, G1V 2R5
3796	Sévigny, André	4-1102, rue de Dijon, Sainte-Foy, QC, G1W 4M8
3797	Lemay, Louise	1676, côte de l'Église, Sillery, QC, G1T 1A5
3798	Matte, Gaston	444, Contour Lac Beauce, La Tuque, QC, G9X 3N8

Les numéros manquant à cette liste sont ceux de membres qui ne veulent pas que leur nom soit diffusé.

* * * * *

L'établissement des ancêtres en Nouvelle-France

par Denys Delage *

À l'arrivée de nos ancêtres et au moment de leur installation, le Québec était pour eux un pays éloigné, un pays étranger et également un pays habité. Il faut d'abord renoncer à l'idée que l'Amérique était un continent vide. L'Amérique était un continent peuplé, un continent très peuplé et nos ancêtres venaient chez les Amérindiens, au pays des Amérindiens. Quand, à l'origine, on parlait des Canadiens, on voulait dire, les premiers habitants du Canada, qui correspondait alors à la région de Québec; si on parlait des Américains, on voulait dire les Autochtones, c'est-à-dire les Amérindiens de l'Amérique. Lorsqu'on désignait les Acadiens, on parlait des Amérindiens de l'Acadie ou des provinces maritimes.

Un continent peuplé

Nos ancêtres sont venus dans un pays où il y avait des gens, beaucoup de gens. Mais combien y en avait-il? Les controverses à cet égard sont nombreuses, mais on pense que les Amériques devaient compter plusieurs dizaines de millions d'habitants : le Mexique peut-être 20 millions d'habitants; pour les États-Unis, il n'y a pas de consensus : certainement au moins 4 millions mais peut être jusqu'à 18 millions; la plupart des évaluations se situent cependant dans une fourchette entre quatre et huit millions. Le Canada? difficile à dire. Il s'agit d'approximations, peut-être un million, probablement la moitié moins. Le Québec, combien? Très approximativement, 40 000 habitants quand Jacques Cartier arrive. Voir sous cet angle, c'est recentrer l'histoire puisque nous avons appris qu'après la venue de Champlain, il y avait 20 habitants, puis 30, 40, 50, 100 et ultérieurement 1000 habitants, 2000, 3000. Ces chiffres comptaient les seuls Français et excluaient les Autochtones.

Je veux souligner ici que les Amériques, les États-Unis, le Canada, le Québec étaient peuplés, certes inégalement, mais partout peuplés. Le Québec n'était pas un pays vide. Il en va de même du territoire des États-Unis et du Canada, dans les régions agricoles particulièrement avec leurs cultivateurs, leurs champs, leurs gros villages et

leurs réseaux de commerce. Enfin rappelons l'existence de villes et de pyramides dans la vallée du Mississippi. Donc un monde et une vieille civilisation.

La tradition orale nous donne le point de vue traditionnel des Autochtones sur l'arrivée des Européens. Chez nous, les Algonquins et les Montagnais disent qu'ils furent les premiers à recevoir les Français et à faire alliance avec eux. (Les Algonquins occupaient la rive nord du Saint-Laurent en amont de Québec de même que l'Outaouais, les Montagnais habitaient la rive nord du Saint-Laurent depuis Québec vers l'aval).

La tradition des Objibwas établis dans la région des Grands-Lacs, plus précisément, autour de Sault-Sainte-Marie nous apprend ceci : dans un village quelque part dans cette région, un shaman se réveilla un matin, il était fébrile; il raconta que s'étaient produits des événements extraordinaires; il avait eu un rêve incroyable; il avait vu dans ce rêve que des êtres surprenants étaient arrivés avec des cheveux dans le visage. Ils avaient des espèces de tuyaux qui crachaient le feu, des vêtements aux couleurs nouvelles; ils étaient débarqués dans le bas du fleuve, c'est-à-dire, par rapport aux Grands-Lacs, à peu près dans la région de Québec. Alors le shaman a dit aux jeunes : « On y va, pour voir ce que c'est. » et ils sont partis en canot. Ils sont descendus puis ils sont arrivés là où il y avait une cabane avec de la boucane. Ils se sont approchés, ils ont regardé : il y avait des arbres incroyablement gros qui avaient été coupés alors que normalement avec des haches de pierre on ne coupait pas des arbres aussi gros; il y avait de grands arbres abattus et de gros copeaux de bois; on s'est dit : « C'est peut-être des castors géants mais il y a quelque chose là qu'on n'a jamais vu. »; ensuite on a remarqué des morceaux d'étoffe aux couleurs tout à fait nouvelles. Chacun était craintif. Le shaman prit alors la parole : « C'est exactement ce que j'ai vu dans mon rêve, allons plus loin. ». Ils s'approchèrent de la cabane où ils virent des Français. Ils se sont mis à parler et se sont échangé des objets; les Français ont sorti leurs tuyaux puis ont expliqué

* Conférence présentée devant des membres de la Société de généalogie de Québec le 15 février 1995.

que c'était pour tirer. Les rapports furent cordiaux. Les voyageurs ojibwas sont ensuite retournés chez eux. Ils sont repartis en canot en remontant à Montréal, ensuite l'Outaouais, puis la Mattawa pour se rendre, après un portage au lac Nipissing (North Bay) d'où l'on descend la rivière des Français; on s'engage ensuite dans le chenal du Nord vers Sault-Sainte-Marie. Les voyageurs sont allés raconter ce qu'ils avaient vu et montrer ces incroyables objets nouveaux. Il y eut des chicanes à propos des armes à feu : certains ne croyaient pas qu'elles pouvaient tuer et effectivement on les a utilisées et il y eut des morts; il en est résulté des guerres. On avait rapporté également cette espèce de liquide qui vous fait tourner la tête. On l'a expérimenté pour apprendre qu'on n'en mourait pas mais que son effet était surprenant!

Il existe donc des récits qui racontent l'arrivée des Français. Mais comment se fait-il qu'on ait eu un rêve qui imaginait à mille milles de distance l'arrivée des Français? Pour une raison simple : quand les Français sont arrivés, au tout début, ils ont d'abord commercé à Tadoussac. Pourquoi Tadoussac? Parce qu'il y avait là une importante communauté de Montagnais. Puis Tadoussac, c'était l'aboutissement d'une route amérindienne du cuivre; on l'extrayait dans le lac Supérieur, plus précisément sur l'île Royale, de là il circulait partout en Amérique y compris vers Tadoussac. Français et Basques ont commercé avec les Montagnais qui à leur tour pratiquaient le troc avec les nations de l'intérieur; de proche en proche, les marchandises circulaient et remontaient la route du cuivre jusque dans les Grands Lacs si bien que, dès 1520, il y avait des produits européens loin à l'intérieur du continent. Les Amérindiens des Grands Lacs ont donc vu des marchandises nouvelles avant de rencontrer les Européens qui les produisaient et les troquaient. Ainsi, dès les débuts du XVI^e siècle, dans la région de Sault-Sainte-Marie, les Autochtones avaient des indices de la présence de gens différents dans le bas du fleuve.

Une autre tradition, de la nation des Delawares, nous raconte l'arrivée des Hollandais dans la région de New York. Des pêcheurs auraient vu arriver, à l'horizon, quelque chose de complètement nouveau : selon certains, une île flottante avec des grands mâts et des ours qui grimpaient dedans, selon d'autres, de grands oiseaux (on pense aux voiliers évidemment) transportant des êtres hirsutes habillés comme on n'en avait jamais vus, avec des cheveux dans le visage; cela est frappant parce qu'on sait que les Amérindiens, étant des asiatiques,

ont normalement peu ou pas de barbe. Tous ont eu très peur, c'est pourquoi chacun a sorti des sculptures, des totems représentant des dieux, pour les consulter. Plusieurs se sont dit : « Ce sont des dieux, peut-être vont-ils nous décimer, à moins qu'ils ne viennent en amis? On a hésité entre se sauver et les accueillir pour finalement décider de les accueillir : est descendu de ce bateau pour prendre une chaloupe, un homme habillé de rouge avec d'autres personnes qui l'accompagnaient... il est descendu et ils sont venus sur terre. L'homme en rouge, son équipage et les chefs indiens ont fait un cercle. L'homme en rouge a pris une bouteille avec un liquide rouge, il en a versé dans un verre et, avant même d'en boire, il en a donné au chef indien à sa gauche qui n'a pas osé en prendre et qui l'a donné au deuxième et ainsi de suite, le verre a fait tout le tour; personne n'osant boire, chacun se demandant si ce n'était pas un poison jusqu'à ce qu'on arrive au dernier qui réfléchit ainsi : « Peut-être que si je retourne ce verre à notre visiteur, il sera insulté, ce n'est pas une manière d'accueillir des amis, donc je vais boire ». Il ose le faire en ne sachant pas s'il ne va pas mourir; il boit puis tombe par terre! tous sont terrorisés! Mais voilà qu'il se réveille heureux, qu'il se sent bien et qu'il souhaite la bienvenue. Le récit nous raconte évidemment l'arrivée de l'alcool. Ensuite, on aurait échangé toutes sortes de produits nouveaux.

Des terres abandonnées

Les Européens sont repartis puis, ultérieurement ils sont revenus. Tout le monde se serait esclaffé de rire parce que les Amérindiens portaient des haches comme des pendentifs, utilisaient des bas comme blagues à tabac; les Européens auraient dit : « Non, non, les haches, il faut leur fixer un manche, nous allons vous montrer à vous en servir, les bas, il faut les porter dans les pieds, etc. » Bref, on est devenu des amis, on s'est échangé toutes sortes d'objets; on a appris à utiliser des armes à feu et puis les visiteurs ont demandé : « Pourriez-vous nous donner un petit morceau de terrain, pas plus grand que la grandeur d'une peau de bœuf pour faire pousser des herbes, pour nous faire de la soupe quand nous allons revenir? » Les Amérindiens jugeant la proposition acceptable auraient apporté une peau de bœuf pour l'étendre par terre. Selon d'autres versions ce serait plutôt une peau de bison ou de vache. Cependant, au lieu de placer directement la peau sur terre, les Européens l'auraient découpée pour en faire une fine et longue, immensément longue babiche. Avec ce cuir, ils auraient entouré un très grand morceau de terrain beaucoup plus

grand que ce que les Amérindiens avaient prévu donner. Les Indiens auraient pensé : « Ah, ils sont ratoureux, ils nous ont joué un tour, ils ont pris beaucoup plus de terre que nous étions prêts à leur donner en fabriquant un fil pour entourer un très grand espace. »

Les Hollandais se sont alors installés et ils ont accaparé toujours plus d'espace, toujours plus; finalement, il y avait des Hollandais tout le long de la rivière Hudson. D'après la tradition orale, les Hurons qui habitaient la région des Grands Lacs seraient allés voir les Delawares pour demander : « Vous qui êtes les surveillants de la côte, comment se fait-il que vous laissiez s'installer ces envahisseurs? Les Delawares auraient répondu : « Ils étaient quelques-uns, nous leur avons donné un petit bout de terrain; ils sont de plus en plus nombreux; et ils sont en train de nous envahir, ils sont en voie de prendre nos terres et de nous tasser. » Les Amérindiens auraient organisé une grande alliance militaire pour refouler ces envahisseurs, ces étrangers qui venaient sur leurs terres. C'est alors qu'un Blanc aurait pris une bouteille et l'aurait ouverte. Il aurait soufflé la variole. Les Amérindiens auraient attrapé la variole et seraient morts comme des mouches. C'est comme cela que les Amérindiens, dit-on, ont été défaits par les envahisseurs : la maladie a d'abord brisé leur résistance. Ils ont été décimés, au point qu'ils ont été obligés d'accepter de vivre avec les Européens qui s'implantaient sur leurs terres et qui devenaient de plus en plus nombreux.

Ce sont là des récits de la tradition orale, des récits folkloriques qui nous livrent des éléments importants de compréhension du contexte historique. Il y a là des « leçons » d'histoire. La première nous informe que les Indiens existent, qu'ils sont là; la seconde, qu'ils perçoivent s'être fait jouer, que le processus d'échange, de commerce et de peuplement s'est finalement tourné contre eux et qu'ils sont devenus une minorité dans leur propre pays. Cela est effectivement arrivé; ils ont été défaits essentiellement par les maladies, ce qui les a empêchés de résister et de défendre leur territoire. Globalement, je crois que c'est une excellente explication car c'est à peu près ça qui est arrivé.

Les Européens s'installent dans ce pays au milieu d'Amérindiens avec qui ils font alliance. C'est le cas partout sur la côte Atlantique tout comme ici au Québec. Cependant, les colons-immigrants ne peuvent fonder des colonies là où il y a déjà des villages autochtones, ils n'arrivent pas

dans une terre vierge. Cependant il vont repérer les terres abandonnées c'est-à-dire celles où les épidémies ont fauché les premiers habitants. En somme ce sera sur des terres veuves qu'ils vont créer leurs premiers établissements. Ces épidémies étaient originaires d'Europe et se sont répandues au fur et à mesure des contacts. Les Amérindiens n'ayant pas d'anticorps contre ces maladies nouvelles en furent terriblement affectés. Ces maladies, faut-il le souligner, ont été introduites en Amérique par inadvertance, sans méchanceté, par simple contact.

Au cours du XVI^e siècle, les Européens viennent nombreux sur les côtes, en particulier dans le golfe du Saint-Laurent. Il y avait un très grand nombre de pêcheurs français, basques, anglais, hollandais pour la morue, la chasse aux phoques et à la baleine. Ils entretenaient d'assez bonnes relations avec tous les Amérindiens pendant toute cette période. Cependant, au fur et à mesure de ces contacts, les Amérindiens attrapent des maladies et sont littéralement décimés. Les *Relations des Jésuites* rapportent les commentaires des Micmacs en 1611 à l'effet qu'il y avait autrefois des villages sur toutes les côtes, qu'il y avait du monde partout mais qu'au fur et à mesure du commerce et des échanges, ils se « dépeuplent ». Ils ajoutent que c'est une « hantise ». D'autres archives nous livrent des commentaires analogues. Revoyons l'histoire de Jacques Cartier.

Lorsqu'il séjourne à Québec en 1534 et en 1535 il est dans un pays de cultivateurs sédentaires habitant des villages entourés de grands champs de maïs. Ces habitants étaient les Iroquoiens du Saint-Laurent. Il est probable que les épidémies les aient frappés dès 1535 et bien que d'autres facteurs aient probablement joué (guerres, refroidissement du climat), leurs villages avaient complètement disparu en 1585. C'est d'ailleurs la disparition de tels noyaux de peuplements autochtones, un peu partout sur les côtes qui a permis aux Européens de s'implanter en Amérique.

Pourquoi les Français s'implantent-ils dans notre région, ici? Précisément parce qu'il n'y a plus d'Indiens sédentaires, qu'ils ont été décimés, non pas par méchanceté ou par intention malveillante, mais par contact, par circulation des maladies pour lesquelles, malheureusement, ils n'avaient pas d'anticorps. La pire de ces maladies était la variole, mais il y avait aussi la grippe et l'ensemble des maladies d'enfants. Ajoutons à cela la peste.

Les colons de la Nouvelle-Angleterre, les tout premiers, les Pèlerins, vont chercher tout le long de la côte un endroit où débarquer. Ils vont s'installer à Portsmouth parce que la peste est passée là trois ans auparavant; comme il n'y avait plus d'Indiens, ils pouvaient prendre la place sur cette terre veuve. Ces épidémies ont circulé au XVI^e siècle et au tout début du XVII^e siècle, ensuite, on ne sait trop pourquoi, ça s'est calmé. Elles sont revenues comme un malheur effrayant, épouvantable, inconcevable, horrible à partir de 1635. Ces années-là, on meurt comme des mouches. C'est incroyable, qu'on en ait si peu parlé en histoire. Ce fut pire que toutes les pires épidémies d'Europe, pire que la peste de 1348 qui faucha entre le quart et la moitié de la population européenne. Ici, les épidémies furent bien plus mortelles. Pour savoir à quel point, il faut retourner aux sources.

Marie de l'Incarnation, religieuse fondatrice des Ursulines, vivait cloîtrée dans son couvent. Elle y a appris l'algonquin et le huron. Elle écrivait qu'elle avait davantage l'occasion de parler français l'été, quand amarraient les navires. Bref elle habitait en pays amérindien. Au moment de son arrivée en 1639, environ 1500 Montagnais et Algonquins campaient l'été près de Québec.

Au début du XVII^e siècle, quand les Jésuites vont créer des missions un peu partout à l'intérieur du territoire en montant dans les Grands Lacs, ils parlent d'une infinité de peuples; ils disent qu'il y a partout des nations à découvrir, ils recensent des villages toujours plus nombreux. Bref, ils parlent d'un pays plein. On consulte les mêmes documents des Jésuites au début du XVIII^e siècle pour y lire que le pays est vide, qu'on peut y circuler pendant des jours sans rencontrer qui que ce soit.

Si Marie de l'Incarnation écrivait lors de son arrivée en 1639 qu'il y avait des Amérindiens partout, vers 1670, à la fin de sa vie, elle affirmait qu'il n'en restait pas un sur vingt. Écoutons maintenant le père Charlevoix professeur au collège des Jésuites. Il est l'auteur d'une histoire du Japon, d'une de la Nouvelle-France et d'une autre du Paraguay. Vers 1720 il est parti de Montréal en canot pour atteindre, par l'intérieur, la Nouvelle-Orléans. Tout au long de son immense périple, il rappelle qu'il y avait autrefois des villages, des nations mais qu'ils ne sont plus le vingtième de ce qu'ils étaient. Il reprend donc le même coefficient de population que proposait Marie de l'Incarnation.

Ce chiffre, un vingtième, c'est-à-dire 95 %, c'est-à-dire la disparition de 19 personnes sur 20, c'est ce que trouvent les historiens-démographes américains qui ont travaillé sur la dépopulation du sud des États-Unis, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud. On a souvent retenu pour explication la « méchanceté » des conquistadors espagnols. La colonisation espagnole a effectivement été particulièrement dure, mais le phénomène essentiel, ce fut l'épidémie. Quand Cortez conquiert Mexico, il y a déjà la moitié de la population qui est morte par épidémie; les résistants se demandent justement quelle force a cet ennemi pour les faire mourir comme cela, à distance. L'histoire de Pizzaro au Pérou est identique.

Quand nos ancêtres arrivent, ils débarquent dans un pays d'Amérindiens où ceux-ci sont la majorité mais rapidement cette population s'effondre tragiquement, si bien que ces premiers colons minoritaires au départ dans un pays d'Amérindiens ont créé une colonie depuis Montréal en descendant le fleuve relativement homogène et où il n'y avait plus beaucoup d'Amérindiens puisqu'ils ont été largement décimés. Cela ne veut pas dire qu'il n'y en avait plus du tout; par exemple, vers 1700, on comptait presque autant d'Iroquois catholiques dans la région de Montréal que d'habitants dans cette petite ville.

Quand les Abénaquis, vers 1670-1680, commencent à migrer de la Nouvelle-Angleterre parce qu'ils perdent leurs terres et leurs guerres aux dépens des colons britanniques qui s'installent, ils se réfugient à l'extrémité nord de leur territoire de chasse, c'est-à-dire le long du Saint-Laurent. Ils viennent vers l'embouchure de la Chaudière, ils sont à peu près 600 qui campent là, c'est-à-dire une communauté importante, mais combien petite par rapport à ce qu'ils étaient en Nouvelle-Angleterre.

En somme la population autochtone s'est écroulée à un degré tel qu'il n'y a rien d'équivalent dans l'histoire de l'humanité. Elle a été remplacée par une autre population, celle des colons, plus résistante aux épidémies et qui a pu profiter des ressources d'un pays devenu presque vide de ses premiers habitants. Voilà pourquoi les premiers colons ont trouvé l'abondance. Voilà pourquoi leurs enfants ne mourant pas de faim et de froid comme en Europe, les générations doublèrent à chaque trente ans. En somme, notre histoire aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles en Amérique n'en a pas été une de peuplement mais d'abord d'un dépeuplement suivi d'un repeuplement. En effet, faire l'histoire

d'un pays c'est s'intéresser à tous ses habitants non pas seulement à ses nouveaux arrivants. C'est ce phénomène démographique qui explique que l'Amérique du Nord soit devenue une « nouvelle Europe » c'est-à-dire faite de pays constitués d'une population, majoritairement originaire d'Europe. Comment se fait-il que cela ne soit pas arrivé à Bornéo, à Sumatra, en Chine ou en Afrique? Essentiellement parce que ces populations étaient résistantes aux épidémies et ne se sont pas écroulées sous l'effet de l'unification microbienne du monde.

Pourquoi en fut-il ainsi? À vrai dire, on ne le sait pas. On constate cependant, qu'existaient en Amérique beaucoup moins de maladies épidémiques qu'en Europe; avec le contact, il y a eu unification, les microbes ont circulé comme les hommes, comme ensuite les plantes et les animaux; les Indiens n'avaient pas d'anticorps pour ces maladies. Cela veut dire que ces maladies avaient dû circuler depuis des millénaires en Asie, en Europe. Les populations y avaient développé des anticorps, donc de la résistance à ces maladies, ce qui n'était pas le cas dans ce continent isolé qu'est l'Amérique où en outre celles-ci sont toutes arrivées en même temps. Rappeler ces événements fondamentaux conduit à voir notre histoire d'un autre point de vue.

Le contexte des Alliances

Les Européens qui s'installent en Amérique, et tout particulièrement les Français, ont toujours conclu des alliances avec les Amérindiens pour survivre. Ils ont besoin d'eux parce qu'ils viennent ici pour le commerce des fourrures : or pour obtenir des peaux, il faut s'associer aux Amérindiens qui savent comment aller chercher ces produits. Comment réussir les explorations sans visiter les villages des Amérindiens et s'enquérir des régions éloignées, sans regarder leurs cartes. Les Amérindiens conservaient en effet des cartes géographiques dans leurs villages que les explorateurs consultaient avant de les transcrire pour leur propre cartographie. Ils circulent toujours en étant guidés par les Autochtones qui, bien sûr, connaissent le pays qu'ils habitent.

Les Français ne savaient pas comment affronter notre hiver. Cela est évident avec Cartier. Lorsque l'explorateur hiverne à Québec pour la première fois en 1635, il vit dans un bateau exactement de la même manière que s'il était perdu en mer pendant trois mois, c'est-à-dire sur ses réserves de lard salé,

de morue salée, de fruits séchés. La plupart des hommes sont malades de scorbut parce qu'ils n'ont pas de nourriture riche en vitamine C, sauf le capitaine et les officiers de l'équipage qui eux, sont mieux nourris grâce aux fruits secs source de vitamine C. Ils passent l'hiver à grelotter et à ne pas savoir quoi faire. L'apprentissage de l'hiver vient intégralement des Autochtones; ce sont eux qui ont montré aux Canadiens comment vivre l'hiver.

Illustrons. En 1535, les Français qui s'installent ici s'enferment donc dans la cale de leur navire pour trois mois d'hiver; reportons-nous maintenant à la fin du XVII^e siècle. Les Français sont devenus des Canadiens. La différence tient au fait d'être né en Amérique, d'y vivre à côté des Amérindiens, d'y hiverner. Vers 1690, des Canadiens quittent Québec, Trois-Rivières et Montréal, l'hiver, juste après les Fêtes, ils partent pour trois mois, avec leurs chiens, leurs toboggans, leur équipement et s'en vont faire la guerre aux Anglais de la Nouvelle-Angleterre. Il faut traverser les Appalaches, camper l'hiver pour se déplacer, se nourrir, savoir comment survivre. Les techniques de camping, la nourriture, l'équipement tout vient intégralement des Indiens. De manière générale, également, l'ensemble du savoir concernant le pays, c'est-à-dire les animaux, les plantes, les propriétés des plantes, est emprunté aux Amérindiens.

Pourquoi des alliances? Parce que, en somme, on a besoin l'un de l'autre; les Européens, les Français ici, pour les raisons déjà explicitées; et les Indiens pour acquérir ces produits nouveaux : la hache de métal qui permet de couper des arbres plus vite, le chaudron de cuivre ou de fer combien plus efficace que le contenant de bois, d'écorce, de cuir ou de terre cuite, les armes également pour la chasse et pour la guerre. Les premières nations amérindiennes cherchent l'appui des Français dans leurs guerres et la réciproque est vraie. Les Indiens se sont généralement associés aux Français parce qu'ils craignaient les Américains combien plus nombreux et combien plus menaçants pour leurs terres. Inversement, la colonisation française ne pouvait résister à l'anglaise sans alliance avec les Autochtones. D'ailleurs ces derniers ont montré aux colons canadiens à faire la petite guerre ou la guérilla, la tradition européenne étant celle de la conscription et de l'alignement en face à face des bataillons dans un grand espace découvert. Sur ce terrain les Canadiens ne pouvaient pas affronter les colons britanniques tellement plus nombreux.

La stratégie autochtone de la petite guerre accorde beaucoup d'autonomie au guerrier qui va aller combattre l'ennemi pour faire des captures ou pour défendre son territoire. Les Amérindiens l'ont apprise aux Canadiens de Québec, les Iroquois de la région de Montréal aux Montréalais : comment se battre en s'embusquant, comment attendre l'ennemi qui s'en vient envahir.

Contacts et interfluence

Les contacts des Autochtones et des premiers arrivants européens engendrent beaucoup d'interfluences; cela vaut en premier lieu pour la zone d'établissement des colonies puisque des communautés autochtones sont établies à proximité : certaines y sont de tout temps comme les Algonquins et les Montagnais. D'autres viennent d'ailleurs, tels les Hurons des Grands Lacs après leur défaite aux mains des Iroquois en 1650, tels également les Iroquois établis près de Montréal à partir de 1670 et originaires de l'État de New York qu'ils ont quitté pour se rapprocher des Français, leurs alliés de commerce et de religion puisqu'ils partageaient le catholicisme. Les Abénaquis délogés de Nouvelle-Angleterre transplantent leur villages à l'embouchure de la Chaudière et de la Saint-François. En somme, plusieurs villages autochtones sont établis à proximité des colons. Ajoutons à cela les nombreux Amérindiens qui chaque année descendent des Grands Lacs à Montréal ou à Québec pour le commerce ou la diplomatie ou encore pour assurer la défense de ces petites villes. Les occasions de rencontres entre colons et Amérindiens étaient donc fréquentes.

Dans plusieurs guerres, Canadiens et Hurons se sont battus côte à côte contre les Britanniques puis contre les Américains. La diplomatie exigeait que les nations amérindiennes envoient des ambassadeurs à Montréal et à Québec. Quand fut conclue la grande paix en 1701 avec les Iroquois, il y avait, à Montréal, 1300 délégués autochtones des nations des Grands Lacs.

Ensuite les Autochtones vendent toutes sortes de produits aux colons. Les Iroquois de la région de Montréal sont des cultivateurs, ils vendent du blé d'Inde, mais également des marchandises anglaises acquises à Albany. Les autorités françaises qualifiaient ce trafic de contrebande mais les domiciliés jugeaient que les frontières coloniales ne les concernaient pas.

Les fourrures des Pays d'en Haut c'est-à-dire des Grands Lacs atteignaient Montréal par le Saint-Laurent ou l'Outaouais. Elles étaient ensuite expédiées en Europe et taxées de 25 % à l'exportation. En outre les prix des marchandises de traite françaises contre lesquelles on les troquait étaient généralement plus élevés que ceux des Anglais. Les conditions étaient donc réunies pour que se développe la contrebande entre Montréal et Albany. Des marchands de Montréal et des Iroquois de Kahnawake y virent leur intérêt : il suffisait de détourner vers Kahnawake les fourrures destinées à Montréal. De Kahnawake on pouvait les exporter à Albany évitant ainsi la taxe de 25 %, on en rapportait, à meilleur prix, de la belle vaisselle, de l'argenterie, des étoffes, etc. Les femmes iroquoises chargeaient ces biens précieux dans des hottes portées sur le dos qu'elles recouvraient de légumes pour les vendre à Montréal. Les autorités françaises ont fait des saisies dans les maisons et trouvé beaucoup de ces produits américains. Au-delà de l'anecdote ici, je veux souligner les multiples formes et occasions de contact.

Les contacts ont également été nombreux dans les Pays d'en Haut. Rappelons-nous que l'économie reposait sur la traite des fourrures. Les hommes y sont partis pour le commerce mais aussi pour se marier. Au début du XVII^e siècle, avant l'arrivée des Filles du roi, les immigrants français étaient presque tous des hommes, au point que vers 1670, il y avait environ sept hommes pour une femme à marier. Cela convainquit plusieurs hommes à retourner en France mais d'autres optèrent plutôt pour se faire voyageurs, engagés ou coureurs de bois dans la traite des fourrures avec l'espoir également de marier une amérindienne. Le commerce des fourrures s'est organisé précisément sur ces mariages entre des hommes qui partent de Montréal et qui vont marier leur belle amérindienne dans les Grands Lacs : alliances entre filles de familles de chefs et leurs réseaux de contacts et de diplomatie d'une part et d'autre part, hommes par qui viennent les produits nouveaux et modernes, les aiguilles, les chaudrons, les couteaux. Ces mariages furent beaucoup plus fréquents dans les Pays d'en Haut que dans la colonie.

Les transferts culturels

La proximité a favorisé des transferts culturels importants dans les deux sens : les petites filles qui viennent chez les religieuses apprennent toutes sortes de techniques de couture, de broderie. Les Amérindiens empruntent l'écriture, les mathémati-

ques, le savoir moderne, les chats, les chevaux, les poules, etc. Inversement, les colons empruntent les produits agricoles à commencer par le maïs, ou blé d'Inde, plante dont le rendement est particulièrement élevé.

À l'époque le rendement du blé était d'environ 5 ou 6 fois le nombre de grains mis en terre; pour le maïs c'était plus de 100. Les courges et les haricots ont également un rendement élevé. Les colons vont donc emprunter ces produits alimentaires à côté des moyens de transport (canots et raquettes), des vêtements (mocassins, chapes, franges). D'autres Canadiens ne font pas qu'emprunter des éléments de la culture autochtone, ils s'y assimilent, ils deviennent des Amérindiens. Enfin, les transferts culturels concernent également les valeurs, l'identité, la personnalité des Canadiens.

Les documents nous disent que les Canadiens sont « ensauvagés », qu'ils élèvent les enfants comme des Sauvages. C'est un argument qui est en partie vrai et en partie faux. Ce serait à cause des « Sauvages », ce serait la proximité des Sauvages qui rendrait les habitants plus orgueilleux, moins obséquieux et moins respectueux de l'autorité. En fait, trois facteurs sont à l'œuvre en même temps. Le premier, à vrai dire est plutôt fictif puisqu'il tient aux préjugés de la noblesse qui toujours trouve le Tiers État ou le peuple insoumis. D'abord les aristocrates ou les riches jugent toujours que les gens pauvres ne savent pas vivre, ne sont pas assez respectueux de l'autorité et qu'ils élèvent mal leurs enfants. En France, on dira qu'ils élèvent leurs enfants en Bretons. Ici, on va dire qu'ils imitent les « Sauvages ». Il s'agit là d'un préjugé des classes supérieures. Le second facteur tient à la rareté de la main-d'œuvre, à l'abondance des terres et à la démocratisation des signes distinctifs de la noblesse. L'immigration n'ayant pas été très nombreuse, il y a toujours eu rareté de la main-d'œuvre, si bien que les propriétaires, les bourgeois se concurrençaient les uns les autres pour embaucher; les salaires ont monté, domestiques et ouvriers ont négocié plus facilement un meilleur salaire et changé d'employeur plus facilement. De surcroît, les terres étaient facilement accessibles et beaucoup plus grandes qu'en Europe. Les colons avaient en outre droit au port des armes à feu, un privilège réservé à la noblesse en France. Ils devenaient même assez riches pour avoir des chevaux; les autorités y trouvaient matière à scandale parce qu'ils élevaient des chevaux plutôt que des bœufs pour labourer. En réalité, les habitants aimaient bien se promener à cheval, « monter sur leurs grands

chevaux », regarder leur seigneur à hauteur des yeux plutôt que d'en bas, en se disant « Je ne suis plus un pauvre, sur mon cheval, je vauds bien le seigneur noble avec ses titres ». Posséder des terres, des armes à feu, des chevaux, avoir le droit de chasse, voilà autant de privilèges de nobles devenus accessibles à tous. Il y en a encore un autre : l'usage du français.

La plupart des hommes venus de France ne devaient pas parler français. C'était la langue d'une région : l'île de France et également celle des classes supérieures : nobles, clergé, bourgeois. Ces hommes ont probablement appris le français au contact de leurs supérieurs pour qui ils ont travaillé comme engagés mais surtout grâce à leurs femmes. On pense ici particulièrement aux filles du roi qui ayant été élevées par les religieuses, parlaient français. Le français était en France une langue de prestige par opposition au breton, au provençal ou au normand. En Nouvelle-France, toutes les classes parlaient la même langue, à peu près sans différence d'accents. Les observateurs ont tous souligné le bon parler des habitants. Il n'y avait donc pas là matière à mépris.

Le troisième facteur tient à l'influence des Amérindiens sur les habitants. La seule présence des premiers avec leurs manières différentes d'être et de faire introduisit une attitude de relativisme. Tout ce qui apparaissait éternel, naturel, inchangeable et immuable dans ses propres manières d'être et de faire apparut soudainement relatif. Certes la première réaction fut de nier les différences en se représentant soi-même comme un tout avec sa civilisation, sa religion, ses lois, etc. et en représentant l'Autre par l'absence, par le vide : peuples sans feu, ni lieu, ni foi, ni loi, ni roi. Cependant la cohabitation a été source de connaissance mutuelle. C'est pourquoi, très rapidement, chez les missionnaires tout particulièrement, l'on prendra conscience de l'existence et de la spécificité de l'autre. Cela conduira à décrire les systèmes politiques des Amérindiens tout comme leurs croyances, leurs mœurs, leurs rites, leurs manières d'élever les enfants, etc. Une fois reconnue la différence, l'étape suivante consiste à comparer puis à douter, à remettre en question. Nos manières sont-elles vraiment meilleures, se demandera-t-on. Prenons l'exemple suivant. La France était au début du XVIII^e siècle une monarchie à la tête de laquelle régnait un roi soleil, Louis XIV. Les Natchez de Louisiane étaient quant à eux également dirigés par un monarque absolu à la différence qu'il s'agissait d'une reine soleil! Les Français eurent beau

dénoncer cette absurdité auprès des Natchez qui rétorquaient par l'argument trivial de la certitude de la filiation du côté des femmes. Cela ne fit pas changer d'idée Louis XIV qui fit même une guerre à l'Autriche pour empêcher qu'une femme n'accède au trône, cependant, dans le monde des idées, un doute avait été introduit!

Le doute sur soi peut s'accompagner également de l'envoûtement pour l'autre. Le système judiciaire européen accordait une grande importance au châtement. En Amérique du Nord-Est le système reposait davantage sur la réparation des sévices subis par la victime. De nombreux observateurs européens reconnurent la supériorité du système amérindien. On lit des commentaires analogues concernant les manières plus douces d'élever les enfants : ils ne frappent jamais les enfants dira-t-on et il faut reconnaître qu'ils sont respectueux de leurs parents. La manière des Canadiens d'élever les enfants a très probablement été influencée par celle des Amérindiens. Ce qui voudrait dire que les différences à cet égard entre la France et le Québec seraient très anciennes.

Il en va de même pour la religion; les colons qui arrivent ici sont des catholiques et croient que leur religion est la seule, que leurs dogmes sont la Vérité. Ils sont convaincus que les Amérindiens sont des païens et qu'il faut les convertir. De la richesse des récits mythiques d'Amérique avec leurs dieux, et leurs héros fondateurs, les colons ne retiennent rien parce qu'ils les considèrent contraires à leurs croyances. À l'inverse, les Autochtones empruntent beaucoup au plan religieux; ils considèrent qu'ils ne connaissent qu'une petite partie de l'univers spirituel et que les Français apportent la connaissance de dieux nouveaux. Ils s'intéressent à d'autres manières de prier, de négocier avec les dieux, de fabriquer des amulettes, des médailles et des images. Ils vont souvent adopter le catholicisme comme une façon parmi d'autres d'accéder au surnaturel.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas eu de vraies conversions impliquant renonciation à sa religion d'origine. Inversement des Canadiens ont emprunté aux religions autochtones, dans des pratiques courantes; par exemple les voyageurs en canot dans les Pays d'en Haut remontaient la rivière du Sault-Sainte-Marie. Ils atteignaient la rive nord du lac Supérieur et devaient ensuite s'engager dans une traversée dangereuse vers la rive sud du lac. Normalement les canots longeaient toujours les rives, dans ce cas-ci, prendre le large, même par

beau temps comportait toujours un risque. C'est pourquoi au moment de traverser, on priait la bonne Sainte-Anne, mais également pour ne prendre aucune chance, on jetait un peu de tabac au manitou du lac. Ainsi se gagnait-on les saints et les esprits des deux côtés!

Chez nous, il n'y a pas de cigognes qui amènent les enfants aux mères de famille ni d'enfants qui naissent sous les choux; ce sont les « Sauvages » qui amènent les enfants! D'où vient donc cette légende que l'on ne retrouve nulle part ailleurs? Je vous propose trois explications. Voici la première. Les hommes étaient nombreux à partir de Montréal en canot pour la traite des fourrures. Partir c'était laisser les femmes derrière et rêver à d'autres femmes, les « Sauvagesses ». Mais c'était aussi craindre que pendant le voyage des « Sauvages » n'en profitent pour visiter les Canadiennes laissées au village. Ce serait un fantasme : nous rêvons aux femmes des autres qui eux rêvent aux nôtres! Seconde hypothèse, cela exprimerait le souhait d'un accouchement facile puisque les Amérindiennes accouchaient avec moins de difficultés que les Canadiennes. Il en était ainsi probablement parce que les Canadiennes s'assoiaient sur des chaises tandis que les femmes autochtones s'accroupissaient ce qui favorise le développement des muscles du bassin. La troisième hypothèse rendrait compte d'un échange métaphorique. Les mères célibataires en Europe déposaient leurs enfants sur le parvis des églises et des couvents. Ici, c'est fréquemment chez les « Sauvages » que ces femmes allaient donner leur enfant. C'est ainsi que Hurons et Iroquois ont adopté un grand nombre de petites canadiennes et de petits canadiens. En somme les colons donneraient leurs enfants illégitimes aux Indiens qui eux en retour, ce serait le rétablissement de l'échange, apporteraient les enfants légitimes.

Les Indiens ont exercé une très grande influence sur la culture matérielle, sur les mœurs, sur les croyances, sur les valeurs et sur les attitudes des Canadiens. Cela résulte d'un long côtoiement, du dialogue aussi. C'est pourquoi les premiers Canadiens se sont définis comme des gens qui non seulement habitaient l'Amérique mais qui également côtoyaient les Amérindiens.

Ces échanges culturels caractérisent tout le régime français et le régime anglais jusqu'en 1815 alors que les rapports basculent. Pourquoi jusqu'en 1815? Parce que les Autochtones jouent un rôle indispensable au plan militaire et au plan économique jusqu'à cette date. Les Français en avaient

besoin dans toutes les guerres contre les Britanniques. Ensuite les Britanniques les recrutent dans leurs guerres contre les Américains, pour absolument les mêmes raisons. Après 1815, c'est terminé. Également la traite des fourrures décline et l'immigration d'origine européenne devient massive. Désormais le pouvoir colonial exproprie les terres des Amérindiens qu'il repousse dans des réserves. Les lois canadiennes ont ensuite scellé l'isolement et l'enfermement des premiers occupants du pays en les privant des libertés démocratiques jusqu'aux années 1960 alors qu'ils ont récupéré le droit de vote, le droit d'association, le droit de libre circulation et enfin le droit à des recours judiciaires. Dans leurs revendications actuelles les Amérindiens font appel à des traités et à des lois qui n'ont jamais été abrogés et qui remontent à cette ancienne période d'alliance. Nous en ferons un bref survol.

Les Autochtones catholiques domiciliés à proximité de Montréal, de Trois-Rivières et de Québec étaient unis entre eux au plan politique dans une fédération dite des Sept-Feux. Il s'agit des Iroquois, des Abénaquis, des Algonquins et des Nipissings, des Hurons. Leur fédération remonte probablement à 1701 et elle a conclu des traités avec les Britanniques en 1759 et en 1760.

Lors de la guerre de la conquête de 1754-1763, un élément important de la stratégie anglaise a consisté à briser l'alliance des Français et des Amérindiens en donnant à ces derniers des garanties pour leurs terres. Ainsi, en 1758, à Easton dans l'État de New York, les Anglais ont conclu un traité avec les Autochtones des Grands Lacs leur promettant de ne pas laisser leurs colonies déborder les Appalaches. De même, ils ont négocié avec la Fédération des Sept-Feux. Tout d'abord, en août 1760, juste avant la prise de Montréal. C'était à Oswegatchie (sur une île en face de ce qui est maintenant Swegatchie, New York et Prescott, Ontario), en amont de Montréal. En retour de leur neutralité, les Britanniques y ont alors donné aux Fédérés des garanties pour leurs terres de même que pour leur religion. Ce traité a ensuite été ratifié officiellement à Kahnawake en septembre 1760.

Peu après, à la suite de la révolte de Pontiac dans les Grands Lacs, le roi d'Angleterre, Georges III a signé une proclamation reconnaissant un titre autochtone sur le territoire. C'est la Procla-

mation Royale. Le document fut affiché dans chacun des villages des Amérindiens domiciliés près de Montréal, Trois-Rivières et Québec. Dans certains cas, les représentants du roi y ont apposé leur signature. À titre d'alliés militaires du roi d'Angleterre, les guerriers de la Fédération des Sept-Feux ont combattu les Américains lors de leur Révolution et lors de la guerre de 1812. Ils ont aussi combattu les Patriotes en 1837. À chaque fois, les autorités coloniales réitérent leurs engagements à protéger les terres des Amérindiens.

Parmi ces traités et ces lois, la Proclamation Royale est le texte légal auquel on a constamment recours devant les tribunaux, c'est en son nom que les Cris obtinrent l'arrêt des travaux de la Baie James lors du premier projet du premier ministre Bourassa. Il y a eu des négociations pour conclure un traité qui est le premier traité de cession du territoire au Québec.

D'une manière générale, quand, de nos jours, les Autochtones au Québec disent : « Nous avons des droits sur les territoires du Québec. », cela ne vise pas la réappropriation de tout le territoire. Cela signifie qu'il n'y a pas eu entente, qu'il y a eu expropriation sans consentement et sans compensation.

En somme, le principe est très simple : on ne peut prendre un territoire sans compensation; de la même manière que l'État ne peut prendre la terre d'un agriculteur pour construire une autoroute sans compensation. Les lois anciennes statuent que les terres des Amérindiens ne devaient pas être acquises sans négociations et sans traités ce qui n'a pas eu lieu au Québec pour des raisons très compliquées qui, à vrai dire, ne sont pas claires encore alors que, systématiquement, en Ontario, et dans les trois provinces de l'Ouest, c'est-à-dire les Prairies, les droits autochtones ont été éteints par traités. Ce ne fut pas le cas en Colombie-Britannique, au Québec et dans une partie des Maritimes.

Qu'en conclure sinon que nos ancêtres se sont établis dans un pays où il y avait déjà des Autochtones. Ils ont formé un deuxième peuple à côté d'un premier. Puis vient après 1760, un troisième peuple, les « Anglais ». Cette réalité, celle des trois peuples fondateurs, le Canada ne l'a jamais reconnue. Peut-être qu'au Québec cela pourrait être possible?

* * * * *

Descendez-vous des passagers, en 1659, du navire, le Saint-André?

par Gabriel Brien

(2^e communiqué)

Les groupes qui font un voyage ensemble aiment à se réunir, une fois rentrés. C'est à une activité semblable, mais à 340 ans d'intervalle, que nous convions les descendants mentionnés dans le titre de cet article. En effet l'Institut francophone de généalogie de La Rochelle, dont la présidente est Mme Jeanne Drouet-Berland, (conférencière en octobre 1996 au 35^e anniversaire de notre Société de généalogie) désire souligner dans cette ville portuaire de France cet anniversaire du départ historique du 2 juillet 1659 de certains de nos ancêtres à qui nous devons d'être si nombreux en Amérique, maintenant. Dans nos colonnes, nous avons publié un entrefilet d'introduction le mois dernier (p. 54) à ce sujet. Une première étape consisterait en ce que les descendantes et descendants actuels intéressés à connaître les détails de cet événement de La Rochelle, se manifestent.

Ce qui pourrait amener à réunir assez de gens pour d'abord, mieux connaître nos ancêtres qui ont effectué une traversée périlleuse sur le même navire, en 1659. Certains avaient été recrutés pour Montréal par Jeanne Mance et les Jésuites. Peut-être pourrions-nous organiser un voyage à La Rochelle à cette occasion! Mme Berland nous accueillerait avec un comité de réception bien hospitalier! Vérifiez donc votre ascendance à l'aide de la liste qui suit, ce qui serait un premier pas. Puis communiquez avec le signataire de cette page, lui-même descendant d'au moins deux de ces passagers : Gabriel Brien, 3786, rue Le-Marié, Sainte-Foy, QC, G1X 4W6; Tél.: (418) 659-1491; messagerie Internet (Email) : gbrien@videotron.ca

(Note – Voir GODBOUT, Archange, o.f.m., *Les passagers du Saint-André*, SGCF, Montréal, 1954, publication n° 5).

Les descendants des passagers du Saint-André en 1659

Patronyme	Ancêtres concernés	Enfants mariés concernés
Archambault	Laurent Archambault et Catherine Marchand	Courtemanche, Aubuchon, Desroches, Adhémar, Lacombe, Beaudry, Lefebvre.
Bailly	François Bailly et Marie Fonteneau	Chesne
Beauchamps	Jacques Beauchamps et Marie Dardenne	Larrivée, Gauthier, Huneau, Desroches, Bazinet.
Beaujean	Élie Beaujean et Suzanne Coignon	Moquin, Martin, Venne, Simon, Brazeau, Guérin, Goguet, Thuiller.
Belestre	Pierre Picoté et Marie Par	Picoté, Lafresnaye, Malleray, Lemoyne-D'Iberville, De Tonty, Bouthier.

(suite à la page 112)

* * * * *

Le naufrage de « L'Étoile » en 1870 : récit du poète Louis-Pamphile Lemay

Par Serge Goudreau

Le lundi 8 août 1870, le vapeur « L'Étoile » quitte la paroisse de Lotbinière pour se rendre à Québec. Le « steamer » transporte une centaine de passagers qui se rendent au marché. À la hauteur de la Pointe-aux-Trembles (Neuville), « L'Étoile » vient en collision avec un chalands chargé de madriers. Le steamer sombre aussitôt dans 20 pieds d'eau ne laissant que sa cheminée ainsi qu'une partie de son pont supérieur hors de l'eau. Le poète Louis-Pamphile Lemay, de Lotbinière, relate l'événement dans le journal *Le Canadien* en date du 24 août 1870. Le récit du naufrage de « L'Étoile » est reproduit fidèlement dans les lignes qui suivent.

Bref historique de l'Étoile (1864–1879)

Construit à la Pointe-aux-Trembles (Neuville) en 1864, « L'Étoile » mesure 132 pieds de long sur 26 pieds de large équipé d'un engin de 30 chevaux moteurs. Il fut enregistré au port de Québec le 11 juin 1864 à la requête de Timothé Hardy, marchand de Québec, Germain et Joseph Hardy, marchands de Grondines, Joseph-Ferdinand Bélanger, marchand de Deschambault et de Félix Paquet, navigateur de Deschambault.

En 1867, les actionnaires des vapeurs « Étoile », « Portneuf », « Yamaska » et « Lotbinière » s'associent pour former une société connue sous le nom de la « Société de Lotbinière et de Portneuf limitée de Québec »². Cette société regroupe des actionnaires de la rive nord (Portneuf) à ceux de la rive sud (Lotbinière). Le 26 novembre 1870, cette société revend « L'Étoile » renflouée à Henry Bernier, maître fondeur de la paroisse de Lotbinière, pour la somme de 7 350\$. Dès l'année suivante (1871), « L'Étoile » devient la propriété de la Compagnie des bateaux à vapeur de Deschambault et de Lotbinière. En 1879, « L'Étoile » est retiré du service des passagers entre Québec et Grondines pour faire place à un nouveau vapeur construit à Sorel par la firme Beauchemin et fils. Le nouveau vapeur prend également le nom de « L'Étoile ». Il mesure 42 pieds de long sur 25 pieds de large équipé d'un engin de 120 chevaux-vapeur³. Le

premier voyage de l'Étoile s'effectue le 9 mai 1879 sur le fleuve Saint-Laurent et il entreprendra à compter du mois de juillet 1879 de nombreux pèlerinages à Sainte-Anne-de-Beaupré ainsi qu'au Cap-de-la-Madeleine (*Journal de Québec*).

Récit de Louis-Pamphile Lemay (*Le Canadien*, 24 août 1870)

« C'était lundi le 8 du courant, l'Étoile, gentil et coquet, semblait vouloir rompre les amarres qui le tenaient au quai et s'élançait sur les vagues comme un coursier captif qui brûle de prendre sa course sur le chemin accoutumé. La cheminée vomissait les orbes noires de la fumée; le soufflet jetait son cri strident qui retentissait dans les bois; le vent soufflait de l'est avec violence; les flots de la marée montante se tordaient le long des flancs du joli vaisseau. Comme toujours, au départ ou à l'arrivée du bateau, le quai est couvert de monde. Des amis viennent serrer la main aux amis qui partent; des parents disent un doux "au revoir" aux parents que chaque été ramène au vieux toit paternel; et les curieux et les gamins épient, regardent, observent tout en riant. Chacun est à son tour ou passager sur le bateau, ou curieux sur le quai. Ce jour-là, j'étais passager, j'aurais presque voulu être du nombre des curieux tant ces braves amis avaient de joie dans la figure et de paroles gaies sur les lèvres. Le dernier coup de sifflet retentit; lâche les amarres, crie le capitaine. "Un instant! un instant!" fait entendre la voix grêle d'une femme plus grêle encore qui accourait en toute hâte en traînant une cage où se débattaient un volier de tourtes fort intriguées de ce mode de locomotion. Femme et tourtes ne devaient pas se séparer de sitôt. La femme arrive, on la hisse à bord comme un paquet, on reçoit les tourtes à bras ouverts, car les passerelles sont déjà tirées. Bon soir! adieu! bon voyage! les roues s'ébranlent, le vaisseau s'éloigne lentement d'abord. Cent mots drôles jetés comme des fusées par les gamins, se croisent dans l'air. Les mouchoirs voltigent au vent, c'est le langage de ceux qui

ne peuvent plus s'entendre. On est donc un peu loin déjà. La foule qui encombrait le quai défile et se disperse. Nous, nous cherchons sur le vaisseau un bon siège à l'abri du vent.

« La traversée de Lotbinière à Deschambault est courte et heureuse. Le roulis des vagues agite bien un peu l'étoile qui vous guide, mais je trouve cela passablement agréable. Ce jour là peu de personnes s'étaient embarquées à Lotbinière. À Deschambault, au contraire, nous primes bon nombre de passagers.

« Nous arrivons au Platon un moment après avoir laissé Deschambault. La brise était grande. Quelques-uns croyaient que le bateau attendrait dans ce superbe refuge du Platon qu'elle s'apaisât un peu. Mais nul cependant ne croyait dangereux de continuer la route. Au Platon, quelques voyageurs se joignent à nous, entre autres notre aimable député M. Joly, sa dame et deux de ses enfants; nous nous amusons un instant à voir une lutte entre des gens de cage montés sur leurs canots. Ils ne s'agissait de rien moins que de repêcher des concombres qui venaient de tomber à l'eau. Tous en ont recueilli suffisamment pour se donner une bonne indigestion.

« Il est sept heures environ, nous serons bien en ville à dix heures me dit mon ami Houde: C'est trop tard, je me couche, dit en baillant un gros garçon qui dort déjà en face. Les hôtels ne seront pas fermés murmure en clignant de l'oeil une petite face rubiconde. Une bonne vieille femme est au désespoir parce que l'église de la Basse Ville ne sera plus ouverte. Pour moi, j'avoue que dans ma paresse je rêvais au bon lit que j'ai coutume de trouver chez Fréchette quand je veux laisser un moment de répit aux bons amis qui me réclament sans cesse.

« Longtemps je regardai, accoudé sur le bord, les grandes vagues qui venaient en roulant audevant de nous en frappant l'avant du bateau, elles se brisaient et volaient sur le pont en pluie abondante. Le vaisseau ne fatiguait pas, sa course était assez rapide. Après avoir rêvé ainsi quelques moments, je descendis dans l'entrepont et j'entrai dans la cabine du capitaine avec quelques amis, nous fermons la porte à la clef pour ne pas être dérangés par les curieux, et nous causons de vieilles choses,

surtout de la Rivière Rouge, car nous avons avec nous un des plus riches habitants de ce territoire, un vieil ami, M. Joseph Lemay, qui vient conduire son fils au Séminaire de Québec, en même temps qu'il vient revoir sa famille qu'il n'a pas vue depuis vingt ans.

« Ceux qui étaient en dehors des cabines voyaient venir dans le lointain, car il ne se faisait pas tard et l'air était limpide, une voile rapide et large. Bientôt ils purent reconnaître un de ces lourds vaisseaux à proue carrée que l'on appelle Chalands. La brise gonflait ses voiles et il s'approchait excessivement vite. L'Etoile tenait la gauche du chenal, le Chaland longeait également la rive nord, de sorte qu'ils marchaient l'un sur l'autre. Plusieurs des passagers commençaient à craindre une collision. Le pilote cependant ne croyait pas que le bateau à voiles s'obstinerait à tenir le nord, vu qu'il n'était pas loin de la batterie et il persista dans sa direction fatale. Il voulut rencontrer à la gauche. Erreur déplorable qui fut la cause de la perte de deux vaisseaux et de plusieurs personnes. Il est vrai que le chaland n'avait pas de lumières, mais on le voyait venir depuis longtemps et il ne faisait pas noir encore. Les deux vaisseaux n'étaient plus qu'à quelques centaines de pieds l'un de l'autre, et l'on comprit qu'il n'était plus temps de changer leur direction, tous deux allaient avec trop de vitesse. Le cri de terreur s'éleva, les deux vaisseaux se brisaient dans un choc effrayant, le mât du chaland se casse au milieu, sa proue se fracassa en entrant dans le côté droit de l'Etoile, en avant de la roue, l'eau se précipite à torrents dans la cale de l'Etoile par une ouverture de douze pieds de largeur sur quatre de profondeur.

« Il n'y avait pas une heure que j'étais descendu avec quelques amis dans la chambre du capitaine, quand nous entendîmes soudain un cri terrible et un bruit épouvantable autour de nous; c'était la collision, tout se cassait, s'abimait à côté de nous et sous nos pieds. Je croyais que nous allions être tués par quelque poutre, quelque débris de cloison ou quelque chose que ce fût; j'étais assis sur le lit avec un de mes amis, car nous n'avions pas d'autres sièges, nous fûmes jetés à bas. Le lavoir et tout ce qu'il y avait de meubles dans la chambre où nous étions fut renversé. Le bateau qui nous avait frappés était entré à

deux ou trois pieds de nous dans le flanc du steamboat. Vite nous voulons sortir, mais la porte est fermée et la clef s'est perdue en tombant de la serrure. J'essaie de défoncer, mais je ne suis pas assez fort. Alors, mon ami Houde me jette un cri, je me détourne, il escalade la fenêtre et monte par dehors; je le suis, nous nous cramponnons aux galeries supérieures et nous atteignons le second pont. Pendant ce temps-là, M. Joseph Lemay, qui pèse à peu près ses 300 livres et qui jouit d'une force proportionnée à son poids, a enfoncé la porte et s'est sauvé avec nos autres compagnons.

« Quand je fus sur le second pont je regardai autour de moi, pour me rendre compte de la situation où je me trouvais je vis que l'eau couvrait déjà le premier pont. Au même instant j'entendis un cri de désespoir effrayant "Le bateau engloutit aussi, lui !" Alors je compris que tout était perdu. Une pensée sombre et douloureuse s'empara de mon esprit: Dans quelques minutes je serai probablement mort! Je cours à un endroit où l'on avait coutume de garder quelques ceintures de sauvetage. Il n'y en avait plus qu'une toute rompue, je la prends et j'essaie en vain de m'en ceindre. Pendant un moment je sentis toutes les angoisses que l'on ressent à la vue de la mort, quand on jouit de toute sa force et de toutes ses facultés. Je vis ma jeune femme bien aimée, mes deux chères petites filles, ma vieille mère, mon vieux père, mes soeurs, mes frères, mes amis, je vis tous ces êtres si chers passer devant mes yeux comme dans un songe je vis leur douleur leur désespoir et je suppliai le ciel d'avoir pitié d'eux. Il me semblait que je ne pouvais pas mourir cependant, tant je me portais bien, tant je me sentais fort... l'eau montait toujours, le vaisseau sombrait vite. Je commençai à défaire mes habits et à ôter mes bottes pour être plus léger et flotter plus longtemps, puis je montai sur le dernier pont, là la mort devait arriver un peu plus tard.

« Je n'essaierai pas de peindre les sensations poignantes qui s'emparent de l'âme dans un moment aussi terrible. L'imagination la plus féconde reste au dessous de la réalité quand elle veut deviner ce qui se passe alors dans le coeur. Comprenez vous ce que c'est que de se sentir plein de jeunesse et de vie, et en même temps de se dire : Ce flot qui monte et qui

atteint déjà mes pieds va m'engloutir dans quelques minutes. J'ai fini de vivre, je suis à l'agonie, je meurs. Dans quelques instants, moi qui suis ici, moi qui parle et qui pense, et qui marche, moi je serai un cadavre battu par les vagues... et mon âme sera dans l'éternité... Eh! rien d'épouvantable comme cette foule de pensées qui passe devant l'esprit... je n'étais pas agité, j'étais sombre. J'avais cru du premier coup la mort inévitable, je m'y résignais mais avec une douleur immense.

« Cependant le capitaine en voyant son bateau sombrer s'était jeté avec une amarre sur le Chaland qui nous avait frappés. Cette présence d'esprit nous sauva car il put tenir les deux vaisseau assez près l'un de l'autre jusqu'à ce que je fus sur le toit des cabines supérieures, je n'avais pas vu le bateau avec lequel nous étions venus en collision, et je le croyais au fond ou éloigné, mais quand je l'aperçus à quelques pieds de l'Etoile et que je vis qu'il portait un chargement de bois, j'eus une joie immense, car bien qu'il fut plein d'eau, il pouvait nous sauver. Je redescendis avec hâte et courus en arrière, déjà l'eau était sur le second pont, je montai sur le pavois qui entoure les cabines, j'avais de l'eau aux genoux et je me jetai dans le fleuve en disant à ceux qui étaient sur le bord du chaland de me recevoir. En tombant j'empoignai d'une main le pavois de ce dernier vaisseau, ceux qui étaient là m'aidèrent à monter et je fus sauvé. Alors j'avais à sauver les autres.

« Nous n'avions qu'une fort petite chaloupe. Les deux chaloupes de l'Etoile étaient déjà parties pour gagner le rivage. L'une d'elles ne portait que six hommes dont quatre navigateurs. Ils dirent pour se justifier d'être partis en si petit nombre qu'ils n'avaient pas de rames et que la chaloupe s'éloignait d'elle-même. Ils firent des rames avec le vaigrage.

« L'autre chaloupe portait un peu plus de monde. Ces personnes se hâtaient d'aller chercher du secours, et elles ont oublié que sans trop éprouver de retard, elles auraient pu sauver plusieurs malheureux.

« Jamais peut-être, un vaisseau n'a sombré en aussi peu de temps que l'Etoile. Cependant quand l'eau eut atteint les plafonds des cabines du premier pont, il se soutint mieux, ce qui

permet de sauver tout le monde qui était en haut. Il se passa des scènes bien émouvantes. Ce spectacle d'une foule de personnes qu'un même destin fatal pousse en même temps à la mort, est indescriptible. Le désespoir de chacun s'augmente du désespoir de tous. On ne se console pas, on s'alarme les uns les autres. Je ne sais pas le nombre de personnes qui se trouvaient en bas dans la salle de la cale, mais peu de celles qui se trouvaient là ont pu se sauver. Un jeune homme m'a raconté qu'il était sorti de là avec beaucoup de difficulté et que l'eau le gagnait. Il m'a assuré que plusieurs étaient avec lui et qu'il n'en a pas revu un seul.

« Je ne sais pas jusqu'à quel point on doit ajouter foi aux paroles de ce jeune homme qui me semblait très ému.

« Ceux qui étaient rendus sur le chaland remerciaient Dieu à haute voix et levaient les mains au ciel. Plusieurs disaient les litanies de la Sainte Vierge d'un ton suppliant et en versant des larmes. On priait pour ceux qui n'étaient pas encore sauvés. Les parents, les amis s'appelaient, se redemandaient. Souvent, on en voyait se jeter dans les bras les uns des autres avec des pleurs de joie. Souvent, un silence affreux succédait aux cris de ceux qui n'avaient pas retrouvé leurs parents ou leurs amis. Une jeune fille de Québec s'est jetée à l'eau dans le premier moment de terreur. En remontant à la surface, elle saisit le bord d'une chaloupe; elle crut que ceux qui étaient dedans la repoussèrent, mais sans doute qu'elle ne se souvient pas bien, car cela aurait été une barbarie sans pareille. Au moment où elle allait s'enfoncer de nouveau, un homme la saisit par les cheveux – cheveux et chapeau restèrent dans la main de l'homme : le waterfall avait trahi celle qui le portait si bien. Cependant, la jeune fille fut sauvée, mais par sa propre chevelure quelque peu riche qu'elle fut. Je laisse aux dames à trouver la morale de ceci.

« Une autre demoiselle, pas jeune celle-ci et d'une dimension gigantesque était debout sur la charpente qui recouvre la chaudière, dans l'entrepont; l'eau montait terriblement vite, déjà elle n'avait plus guère que la tête au dessus du flot . Elle semblait attendre là, avec

résignation, la mort qui la saisissait. Elle venait de laisser l'infortunée cuisinière. Celle-ci était entrée dans sa chambre en disant: "je ne crois pas qu'il y ait de danger." On lui tend le bout d'une perche en l'avertissant de la bien tenir quand même elle disparaîtrait sous l'eau. En effet, elle tint bon, mais elle dut s'enfoncer tout à fait pour passer sous le cadre de la porte. Elle aussi fut sauvée.

« Nous étions depuis assez longtemps sur le chaland quand une dame me dit qu'il y avait encore dans le salon de l'Etoile deux petits enfants appartenant à madame Arcand, modiste, du faubourg St-Jean. Cette pauvre mère était presque insensible. Elle pleurait et croyait ses enfants noyés. J'appelle aussitôt du secours, des hommes dévoués se présentent. M. Arcand lui même arrive je ne sais d'où, et fait des prodiges pour sauver les enfants. Il était déjà difficile d'aller sur l'Etoile. On monte au moyen de planches sur la roue, delà sur le toit du salon, que l'on défonce avec des bouts de madriers. Les deux pauvres petits enfants se mirent à crier en même temps et à appeler leur mère. L'Etoile s'affaissait lentement, on le tenait avec des cables, toutes les poitrines étaient serrées par les angoisses. Les enfants seront-ils sauvés! Ceux qui veulent les sauver ne périront-ils pas avec eux? telles étaient les questions que chacun s'adressait mais voici un de ces chers petits anges!.... un cri de joie s'élève... L'autre pleure toujours, et le danger croit sans cesse. Quelques uns crient aux sauveurs de revenir que tout va disparaître, mais ceux ci n'écoutent que leur coeur et le second enfant est sauvé.

« Cependant un jeune homme de St-Alban nommé Gravel, poussait des clameurs de désespoir, il ne voyait pas sa mère nulle part. On l'interroge, il a vu sa mère couchée dans un lit du salon. On s'empresse, de nouvelles ouvertures sont pratiquées et on retire à demi noyée la pauvre vieille femme. Dire la joie, les transports de ce pauvre garçon lorsqu'il revit sa mère, est impossible. Il fallait pleurer de voir un pareil bonheur après une douleur aussi grande. Cette femme fut la dernière qui s'embarqua sur le chaland, les amarres qui tenaient ce dernier à l'Etoile furent coupées et nous nous éloignâmes lentement.

« L'Etoile se mit à verser peu à peu. Déjà les cabines étaient en partie enlevées et flottaient au dessus de la coque. Nous nous dirigeâmes vers le sud, car l'abord y est plus facile, nous avions encore à craindre à l'échouage sur les roches. Le vent était tellement fort que le chaland se serait sans doute ouvert et beaucoup d'entre nous, surtout les enfants et les femmes se seraient perdus. Pendant quatre heures nous avons été ballotés par les vagues, nous étions tous blottis au pied du tronçon du mât. Souvent la crête des flots nous inondait complètement, mais nous étions si contents d'être sauvés que nous ne faisons pas attention à ce petit contretemps. Une fois nous avons cru voir la lumière d'un bâtiment, nous avons appelé mais en vain. Enfin après toutes sortes d'espérances et de craintes nous sommes venus nous arrêter sur les battures de St Antoine, à deux milles plus bas que l'église et à quatre milles à peu près du lieu de notre naufrage. Nous nous mimes à faire de petits cageux avec les madriers pour gagner terre. Le débarquement s'opéra avec ordre. Nous demandâmes l'hospitalité aux braves citoyens de St-Antoine qui nous reçurent à coeur ouvert.

« Nous devons reconnaître le zèle et l'activité du capitaine Paquet, de l'Etoile. Je n'ai pas à m'occuper aujourd'hui de la faute qu'il peut avoir faite en confiant son vaisseau à un pilote imprudent; mais je dois dire qu'après l'accident, il s'est montré à la hauteur de sa triste position, et que sans lui, nous aurions sans doute bien plus de victimes à pleurer. »

L Pamphile Lemay

« P.S. Les victimes que je connais sont : Madame N. Guimond, de Lotbinière, Mlle Lacavée, cuisinière de l'Etoile, MM. Louis Petit et Phil. Sauvageau de Deschambault. »

L.P.L.

Identification des victimes du naufrage

Le poète Louis-Pamphile Lemay identifie quatre victimes lors du naufrage de l'Etoile. De brèves recherches dans les registres d'état civil des paroisses de Saint-Louis-de-Lotbinière et de Saint-Joseph-de-Deschambault ont permis de retracer les actes de sépultures de chacune des victimes du naufrage. Les transcriptions intégrales des actes de sépulture apparaissent ci-dessous accompagnées de leurs lignées respectives.

1) Madame N. Guimond (Registre de Saint-Louis-de-Lotbinière)

« Le quinze aout mil huit cent soixante dix, nous curé soussigné avons inhumé dans le cimetiere de cette paroisse le corps de Céleste Sevigny dite Lafleur, noyée dans le naufrage de l'Etoile, comme il appert par certificat du député

coroner Prindugast, agée de soixante deux ans, épouse de Narcisse Guimont de cette paroisse. Présens Octave Gagnon et Paul de Villers illettrés L. Roy ptre ».

Lignée paternelle directe du défunt :

Céleste Sévigny	Saint-Louis-de-Lotbinière, 10 janvier 1832	Narcisse Guimond
Pierre Sévigny	Saint-Antoine-de-Tilly, 3 février 1800	Marie Daigle
Pierre Sévigny	Saint-Antoine-de-Tilly, 20 février 1775	Geneviève Charest
François Sévigny	Saint-Antoine-de-Tilly, 11 novembre 1743	Marie-Anne Croteau
Charles Sévigny	Neuville, 18 avril 1695	Marguerite Rognon
Gilles Sévigny	de Saint-Germain, v., ar., et év. Rennes, Bretagne (Ille-et-Vilaine), France	Gillette de Foy

2) Mlle Lacavée (Registre de Saint-Louis-de-Lotbinière)

« Le treize août mil huit cent soixante dix, nous curé soussigné avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Léocadie Lagavée noyée dans le naufrage de l'Etoile comme il appert par le témoignage du corps de jury.

Présens Octave Gagnon et Antoine Auger illettrés L. Roy ptre. »

Aucun élément d'identification (noms des parents et âge) ne permet d'établir la filiation de Léocadie Lacavée (probablement Hamelin dit Lacavée).

3) M. Louis Petit (Registre de Saint-Joseph-de-Deschambault)

« Le quinze août 1870, nous prêtre soussigné avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Louis Petit, époux de Henriette Hamelin, décédé depuis huit jours, s'étant noyé

accidentellement, âgé d'environ cinquante deux ans. Présents François Sauvageau et Joseph Fecteau qui n'ont pu signer N. Bellenger ptre ».

Lignée paternelle directe du noyé :

Louis Petit	Deschambault, 4 juin 1861	Henriette Hamelin
Nicolas Petit	Deschambault, 20 août 1799	Angélique Marcotte
Augustin Petit	Les Écureuils, 9 janvier 1764	Josèphe Godin
Jean-François Petit	Cap-Santé, 15 janvier 1725	Françoise Matte
Nicolas Petit	Neuville, 14 septembre 1700	Marguerite Bertrand
Charles Petit	Québec, 1 ^{er} septembre 1670	Jeanne Rossignol
Jean Petit	de St-Pierre d'Anneville-sur-Seine ar. et archev. Rouen, Normandie, France	Anne Mauger

4) M. Philémon Sauvageau (Registre de Saint-Joseph-de-Deschambault)

« Le dix sept août, mil huit cent soixante dix, nous prêtre soussigné, avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le corps de Philemon Sauvageau cordonnier, époux de Marie Elisabeth

Vaillière, décédé depuis dix jours, s'étant noyé accidentellement, âgé d'environ vingt trois ans. Présents, Ferdinand Bellenger et Joseph Bellenger, qui n'ont pu signer N. Bellenger ptre ».

Lignée paternelle directe du noyé :

Philémon Sauvageau	Neuville, 10 août 1869	Elisabeth Vallière
François Sauvageau	Deschambault, 5 août 1828	Josèphe Chayer
Joseph Sauvageau	Grondines, 13 février 1798	Marguerite Petit
Joseph-Marie Sauvageau	Deschambault, 25 juillet 1774	Josèphe Paquin
Joseph-Marie Sauvageau	Deschambault, 26 octobre 1750	Catherine Arcan
Alexis Sauvageau	Grondines, 19 avril 1694	Marguerite Martin
Claude Sauvageau	Ct. Cusson, 3 décembre 1669	Jeanne Legendre
Jean Sauvageau	de Marçay, ar. Chinon archev. Tours, Touraine, France	Marguerite Ouvré

Notes

1. Archives nationales du Canada, Shipping register Quebec, RG 12, A 1, vol. 269, n° 48 199, 11 juin 1864.
2. Archives nationales du Québec (Québec), Minutier Samuël-Isidore Glackmeyer, CN301, S117/43, 9 juillet 1867.
3. Archives nationales du Canada, Shipping register Quebec, RG 12, A 1, vol. 378, n° 77 874, 10 mai 1879.

* * * * *

Le colporteur Gillot et le navigateur Anctil

par Paul-Henri Hudon

Les négociants de Québec dépêchaient parfois des marchands ambulants dans les côtes, soit pour acheter à bas prix des produits agricoles, soit pour distribuer des objets divers d'utilité courante. Un acte du notaire Joseph Dionne nous fait connaître un de ces colporteurs, son fournisseur et des marchandises qu'il transportait dans un coffre. C'est intéressant pour l'historien, toujours un peu voyeur, de fouiller les valises, et de connaître la liste des « pacotilles » qu'un habitant moyen pouvait s'offrir à l'époque. Soulignons aussi la prudence du sieur Anctil qui refuse de garder chez lui ces marchandises, ainsi que la facture : bonnets de laine, images pieuses, miroirs, couteaux, boucles, boutons, fils, hameçons, collier... Anctil se fait accompagner par le fils d'un officier de milice lors de l'ouverture du coffre. Il ne sera pas dit que M. Anctil a dérobé quoi que ce soit!!!

Ce document me rappelle ma petite enfance des années 1950 à Rivière-Ouelle alors que les vendeurs de produits « Raleigh's », de brosses Fuller, ou les Juifs montréalais, Harris et Kleinberg, venaient déballer leurs cassettes bourrées d'onguents, de liniments ou leurs tissus. Rien que de les entendre débiter leur litanie monotone, était un spectacle en soi. Ce qui nous faisait bien rire. Et je ne dirai rien des « vendeurs de poissons », qui remontaient la dernière marée et vendaient les éperlans, « à la platée » de porte en porte. « Une belle platée de capelans, Madame? » Mais au fait, combien contient une platée ou une « poignée » de sardines?

Il y aurait aussi long à dire sur ces « bohémiens » mystérieux qui campaient discrètement l'été sur un terrain vague le long de la route Boucher. Maquignons retors, disait-on, ils échangeaient leurs chevaux, et dérobaient des poules... On ne pouvait que les regarder de loin, pas leur parler. On s'en méfiait. Le hangar était cadenassé tous les soirs. Puis, un jour, ils ont cessé d'amener leur roulotte. On ne les a plus revus...

Ouverture et inventaire du coffre appartenant au sieur Gillot. Laissé en la maison du sieur Anctil. (Joseph Dionne : 21 septembre 1751).

« L'an mil sept cent cinquante-un, le vingt un septembre, en vertu de l'ordonnance de mon

seigneur l'intendant en date du quinze juillet dernier, et à la réquête du sieur Olivier, créancier du sieur Charles Gillot, qui fait élection de domicile en la ville de Québec, en la maison du sieur Levasseur, sise en la haute-ville, et en la paroisse de Sainte-Anne en la maison du notaire soussigné, pour vingt quatre heures seulement et non autrement, j'ai Joseph Dionne, notaire, et huissier royal en la Côte-du-Sud, en la prévosté de Québec, résidant en la paroisse de Sainte-Anne, soussigné, fait l'ouverture du coffre appartenant au dit sieur Gillot, par lui laissé en la maison du sieur Jean Anctil, habitant de la dite paroisse de Sainte-Anne, où je me suis exprès transporté, où étant, et comme le dit Gillot a emporté la clef, j'ai fait lever la serrure du dit coffre, et en ai fait l'ouverture en présence de Pierre Boucher et Joseph Lizotte, le cadette (sic), habitants du lieu, témoins exprès avec moi; dans lequel coffre, nous avons trouvé ce qui suit, savoir :

- premièrement : un paquet de quatre bonnets fins, rouges et blancs, enveloppés dans du papier,
- un de six bonnets à cadet, rouges et noirs,
- un autre de six bonnets dont trois fins rouges et blancs, et trois à cadet rouges et blancs,
- quatre, violet de sin messent (de Saint-Maixent)¹,
- trois, vinés,
- deux, blafards,
- trois, bruns,
- cinquante et une grosses images,
- vingt de plus fines et plus petites,
- cinq douzaines (?) et quatre ciseaux,
- onze petits papiers d'équille, (aiguilles ou épingles)
- vingt-trois petits miroirs ronds,
- deux paquets de petits miroirs carrés, et deux de plus,
- une douzaine de couteaux à manche de corne,
- sept couteaux à bouchevon (?),
- quatre paires de boucles de tanidor (?),

- un papier de boutons de tombac (?) de douze paires de boutons chaque papier,
- vingt-huit paires d'autres boutons de tombac
- vingt-huit échevaux de fil d'épinet (d'Épinay)¹,
- deux petits paquets d'ins, (hameçons) un à truite, et l'autre de plus petits hameçons,
- un petit collier de grenat à trois branches, aux deux bouts desquels il y a à chaque bout un quart de ruban blanc,
- la facture de marchandises qu'il a reçues, le dit Gillot du sieur Olivier;

toutes lesquelles marchandises le dit sieur Jean Anctil n'a pas voulu s'en charger, pour en rendre compte quand et à qui il appartiendra, ce que voyant, j'ai emporté le tout chez moi pour pouvoir rendre compte suivant mon procès verbal; et dont le dit sieur Anctil a signé en présence des témoins cy-devant nommés, desquels le dit Lizot avec le dit Anctil et nous susdit notaire ont signé le présent, et a le dit Boucher déclaré ne savoir signer de ce enquis suivant l'ordonnance, les jour et an que dessus.

Signés : Joseph Lizot; Jean Anctil; Joseph Dionne. »

Les acteurs de cet incident :

Le sieur Gillot (Guillot) : serait Charles Gillot dit Larose, célibataire, décédé à Notre-Dame de Québec le 24 février 1760, âgé de 75 ans. On trouvait ce Charles Guillot, témoin à un mariage à Notre-Dame de Québec le 14 février 1752. En quittant La Pocatière il serait vraisemblablement retourné à Québec.

Arrivé à la fin de sa vie, question d'arrondir les fins de mois, il se fait commis voyageur. Le « coureur des côtes », ou colporteur, aussi dit « pacotilleur », l'équivalent de notre « peddler » d'aujourd'hui, vendait de porte en porte. La saison idéale pour les vendeurs courait de juillet à octobre, après les récoltes. Est-ce qu'il se déplaçait à pied? à cheval? Où couchait-il? Où mangeait-il? Toutes questions sans réponses.

Comment croire qu'un homme pouvait gagner sa vie de cette façon? Pourtant la tradition orale rapporte que Pierre Casgrain (1771-1828) a débuté ainsi dans le commerce en transportant sa « cassette » sur son dos le long de la Côte-du-Sud. Il a fait un mariage brillant et a terminé sa vie seigneur de Rivière-Ouelle et de L'Islet. Pas mal quand même!

Nous ignorons pourquoi le sieur Gillot abandonne son coffre de marchandises à La Pocatière. Peut-être la maladie l'a-t-elle forcé à rentrer chez lui, en emportant la clef. Peut-être le sieur Anctil l'avait-il hébergé quelque temps. On ne saura jamais.

Joseph Olivier est un marchand de Québec. Il est le fils de Claude-Joseph Olivier négociant en la ville de Marseille, et de Françoise Hayraud. Il épouse le 3 janvier 1752 (Notaire Barolet) Françoise-Agnès Levasseur, 20 ans, fille de Noël-Pierre Levasseur, sculpteur et arpenteur, demeurant rue Mont-Carmel à Québec, et de Françoise-Agnès Lajoue. Le marié déclare avoir 22 ans. Le Marseillais Joseph Olivier travaille à titre de commis-marchand dans le commerce de son beau-père Levasseur.

Ce couple fait baptiser à Notre-Dame de Québec le 6 juin 1754 Joseph-Antoine Olivier; et le 24 août 1758, un autre enfant mort-né. (PRDH Notre-Dame de Québec)

Pierre-Noël Levasseur (1690-1770), bourgeois et sculpteur, et Agnès Lajoue son épouse réalisent un mariage brillant la même année avec un autre Marseillais. En effet le 6 novembre 1752 (Barolet), leur fille Madeleine Levasseur épouse Nicolas Bernard, « garde des magasins du Roi à la rivière Saint-Jean, côte de l'Acadie, fils de feu Pierre-Nicolas Bernard, écrivain du Roi au poste de Marseille, paroisse de Saint-Féréol et de Lucie Girard ».

Furent présents à ce mariage : « le puissant seigneur, François Bigot, chevalier, Conseiller du Roi. Bréard, conseiller du Conseil Supérieur, contrôleur de la marine et des fortifications en Nouvelle-France; Henry Albert, écuyer, sieur de Saint-Vincent, baron de Nancy, capitaine d'une compagnie des troupes de la marine en garnison en ce pays; ... secrétaire de M. le gouverneur; Joseph Olivier, Lemercier, Ignace Levasseur, prêtre, curé de L'ancienne-Lorette ». Cette famille des Levasseur est très réputée pour leurs œuvres de sculpture. On leur doit la décoration de plusieurs églises et chapelles; le maître-autel de la chapelle de l'Hôpital Général, et le retable de la chapelle des Ursulines constituent des rares pièces témoignant de leur art.

Jean Anctil (1710-1787) est un cultivateur, navigateur et entrepreneur de pêcheries de La Pocatière. Il s'agit de Jean Anctil dit Saint-Jean, Français originaire d'Avranches, Normandie. Il avait épousé Marguerite Lévesque à Rivière-

Ouelle le 25 novembre 1738. C'est l'ancêtre de tous les Antil (Anctil) dit Saint-Jean du Bas-Saint-Laurent. C'est un personnage très populaire et fort actif dans sa localité, où il participe à toutes les entreprises de paroisse, dont la pêche aux marsouins et à la morue. (Voir : Joseph Dionne : 4 mars 1749 et Saint-Aubin, 14 janvier 1769. Au greffe de Joseph Dionne, le 15 mai 1772, nous trouvons une donation de terre par Jean Antil, père à Jean Antil, fils).

Joseph Lizotte (1685-1768) est un habitant de La Pocatière, qui a épousé Françoise Dancosse à Rivière-Ouelle le 24 novembre 1710. C'est un grand propriétaire terrien; il est aide-major des milices de Rivière-Ouelle, La Pocatière et Saint-Roch. Il s'occupe de l'industrie des pêches à

marsouins. Le personnage ici cité est son fils, surnommé « le cadet ». Ce Joseph Lizotte, fils, avait épousé Geneviève Talbot à Saint-Pierre-du-Sud le 4 février 1750. Le testament de Joseph Lizotte, « capitaine des côtes d'en-bas » se trouve au greffe du notaire Saillant (Saillant : No 1058, 5 mai 1760. L'inventaire de sa communauté se trouve au greffe de Joseph Dionne le 18 juin 1769.)

Les colporteurs, étaient-ce des indésirables qu'on tolérait? ou des bienvenus qu'on suspectait?

Note

1. SÉGUIN Robert-Lionel, *La civilisation traditionnelle de l'habitant au XVII et XVIII^{èmes} siècles*, p. 479 et 498.

* * * * *

Les « Le Patourel » de l'est du Québec

par Marcel-R. Garnier

Voici une partie de la petite histoire d'un nom de famille rare que personne ou presque personne ne pouvait ni lire, ni transcrire comme il le faut. Le fondateur de cette lignée « William Le Patourel », un de mes ancêtres, soit dit en passant, serait venu en Gaspésie très probablement avant 1783 car sa présence est notée en cette année-là par des chercheurs émérites de l'histoire de la Gaspésie : Doris et David McDougall.

Il aurait été le premier habitant du barachois de Douglstown en 1783 et aurait vécu là avec sa femme Geneviève Briand de Québec, du moins jusqu'à 1799. Ils auraient ensuite déménagé vers 1799 à Seal Cove, près de Gaspé également et finalement vers 1805 à Rivière-Ouelle.

« William Le Patourel », un tonnelier, serait venu de Guernesey, une des îles anglo-normandes, avec, probablement, un des « Le Mesurier » qui faisaient la pêche dans la région de Gaspé dès les années 1770, plus précisément à Saint-George Cove.

Son nom est alors écrit comme Le Patoural et La Patoural par les McDougall¹.

Le registre de leur mariage n'a pas été localisé jusqu'ici. Ils se seraient probablement mariés devant un missionnaire protestant ou un juge de paix car William était très probablement protestant et sa

femme catholique. Les premiers pasteurs protestants n'ont commencé à résider en Gaspésie que vers 1810.

Un seul baptême de leurs enfants a été trouvé dans les registres de la Gaspésie de l'abbé Patrice Gallant, il s'agit du baptême d'Henriette née en 1795 à Douglstown. Le nom de son père est toutefois mentionné erronément comme Guillaume Picknell.²

Henriette se serait mariée en 1818 à Rivière-Ouelle avec Lambert Lévesque; son père et son frère Guillaume étaient présents et ont signé leurs noms correctement. Malheureusement dans le répertoire des mariages de Rivière-Ouelle, son nom est enregistré comme étant une Pastourel.³

Le nom d'Henriette est revenu dernièrement dans l'actualité; c'est par les auteurs de l'article remarquable sur les Patoine/Desrosiers, paru en octobre 1996 dans *L'Ancêtre*, qui l'ont inclus dans la lignée des Patoine. Elle est mentionnée comme une fille de Jean Patoine et de Madeleine Lavoie, lesquels, à leur mariage en 1797 à Rimouski, sont mentionnés comme des Paturel.⁷

Une autre fille, Marguerite, serait née vers 1802, car à son mariage le 21 août 1817 à l'église anglicane Holy Trinity de Québec, elle est dite âgée de quinze ans. Son acte de baptême n'a pas été trouvé. Elle fut probablement baptisée par un

missionnaire protestant ou un juge de paix dans la région de Seal Cove près de Gaspé. Son nom est écrit correctement à son mariage avec Charles Pearson, protestant d'Angleterre et de Rivière-Ouelle. Son père William est présent et signe son nom⁴.

Toutefois, aux mariages de quatre de ses dix-sept enfants inscrits dans le répertoire des mariages de Rivière-Ouelle, le nom de la mère des enfants est mentionné comme Pastourel⁵.

Un fils, Guillaume, serait né vers 1800, probablement dans la région de Seal Cove, car à son mariage en 1839 il est dit âgé de 39 ans et son nom est inscrit Paturelle. Et au mariage de deux des enfants de Guillaume et de Christine Roy/Desjardins/Voisine dans le répertoire des mariages de la MRC de Rivière-du-Loup, le nom des mariés est inscrit comme Paturel⁶.

Finalement, William, à sa mort en 1822 est mentionné (sépulture le 23 mai 1822) en tant que Patourel, tout comme sa veuve, également à sa mort en 1842⁶. Son acte d'abjuration n'a pas été localisé mais il semblerait qu'il était catholique à sa mort car il a été inhumé au cimetière catholique de Rivière-Ouelle.

Il ne resterait pas dans l'est du Québec de descendants du nom de Le Patourel issus du mariage du couple Le Patourel-Briand, mais leurs trois enfants connus ont laissé plusieurs descendants portant d'autres patronymes tels

Marguerite, mère de 17 enfants, Henriette, mère de 12 enfants et Guillaume père de 5 enfants.

Mais, un émigrant des îles Saint-Pierre-et-Miquelon aurait toutefois ramené le nom de Paturel dans la région de Rimouski en 1963. Robert Paturel⁷ avait alors épousé à Rimouski Nicole Rousseau⁷.

Références

1. MCDUGALL, Doris and David, article du journal *SPEC* de New Carlisle du 29 mai 1980, intitulé «Douglastown Before 1800». (Le Patourel est inscrit sous le nom de La Patoural, Le Patural).
2. GALLANT, Patrice (Abbé), *Les registres de la Gaspésie*, S.G.C.F., Pub. N° 3, p. 251, (Le Patourel est inscrit sous le nom Picknell).
3. PROULX, Armand (Abbé), *Répertoire des mariages de Rivière-Ouelle*, vol. 2, p. 409, (Le Patourel inscrit sous le nom de Pastourel et Pearson).
4. Holy Trinity Church (Cathédrale anglicane de Québec), extrait des registres (Texte : mariage de Charles Pearson et Marguerite Le Pastourel, fille de William Le Patourel ...) signé par William Le Patourel, father, André Eschenbach, Jeremiah Wright Co.
5. Gingras, R.-E. et Beaulieu, Michel, *Répertoire des mariages (Série Rivière-du-Loup-Témiscouata)*, vol. 2, (1766-1986), p. 520, (Le Patourel), inscrit Paturel et Paturelle).
6. *Registre de Rivière-Ouelle de 1822 : sépulture Guillaume Patourel (William Le Patourel)*.
7. *Répertoire des mariages, secteur Centre de Rimouski (1701-1984)*, SGEQ, p. 613, (Le nom est Paturel).

* * * * *

Familles Parent d'Amérique

Les Familles Parent d'Amérique auront enfin leur association. Samedi le 13 juillet 1997, à Beauport, le Conseil d'administration provisoire a tenu sa première réunion. L'année 1998 marquera le tricentenaire de la mort de l'ancêtre Pierre Parent qui a vécu pendant près d'un demi-siècle sur les bords de la rivière Beauport, au sud de la carrière de pierres (plus connue aujourd'hui comme la Carrière Verreault) qui fut administrée, pendant plus de 230 ans (1670 - 1908) par la famille Parent. Ce sera donc une excellente occasion pour lancer cette association qui regroupera toutes les Familles Parent d'Amérique, particulièrement les descendants de Pierre, de Gabriel, de Michel dit Le Parisien, de Mathurin et de Jean-Baptiste.

Pour renseignements au sujet du nouveau Conseil d'administration provisoire, s'adresser à Monsieur Paul-Émile Parent, 745, Chabanel, Chicoutimi, Québec, G7H 3S9. Fax : (418) 543-9320, Boîte vocale : (418) 543-2984.

Cotisations 1998

Nos remerciements aux nombreux membres qui ont déjà acquitté leur cotisation pour la prochaine année. Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le questionnaire accompagnant le formulaire de renouvellement.

Nous vous rappelons qu'en vertu du nouveau code civil, toute personne voulant que ses nom et adresse n'apparaissent pas dans la liste des membres doit cocher et signer à l'endroit indiqué sur le formulaire.

* * * * *

L'Événement de 1897

par Jacques Saintonge

Il meurt à 99 ans

Le plus vieux citoyen de Saint-Joseph de Lévis, M. Pierre Bélanger, vient de mourir à l'Hôtel-Dieu de Lévis, où il était entré il y a quelques mois.

C'est à l'âge avancé de 99 ans que la mort, qui semblait l'avoir oublié, est venue frapper à sa porte. (12 novembre 1897)

St-Charles de Limoilou – Imposante cérémonie religieuse – Consécration de la nouvelle église

De toutes les cérémonies du culte catholique, la consécration d'un nouveau temple au Seigneur est certainement l'une des plus imposantes et des plus solennelles. Aussi, ça été hier, un jour mémorable pour la jeune paroisse St-Charles de Limoilou, un jour qui restera gravé en lettres d'or dans les annales de la paroisse. En effet, la splendide démonstration qui a eu lieu, hier matin, a été le couronnement d'un désir et d'un vœu depuis longtemps caressés par les pieux et dévoués citoyens qui forment maintenant cette paroisse, c'est-à-dire l'érection d'un vaste et magnifique temple qui est non seulement un honneur pour eux mais aussi pour l'archidiocèse de Québec.

Les nombreux citoyens de Québec qui se sont rendus, hier, à Limoilou, afin d'être témoin de cette belle cérémonie, ont pu constater les progrès énormes opérés dans le village depuis l'incendie qui, il y a quelques années, avait rasé les trois quarts des résidences, et causé tant de ruines et de désolation. De ces ruines a surgi comme par enchantement un joli village, où tout annonce la prospérité et un air confortable qui réjouit. La plupart des maisons ont été reconstruites en briques et sont à deux étages. Hier surtout, il fallait voir l'air de fête qui y régnait. Presque toutes les résidences avaient arboré des drapeaux et pavillons, entr'autres la rue qui conduit à l'église était brillamment pavoisée dans toute sa longueur.

La cérémonie de la consécration du nouveau temple a été présidée par Sa Grandeur Mgr Bégin, accompagnée des rév. MM. Delisle, curé de la paroisse Stadacona ; Lagueux, du séminaire ; Roy, de la cure de St-Roch ; et Côté, curé de la paroisse, ainsi que des enfants de chœur et de plusieurs chantres. Le cortège religieux a fait la procession

autour de l'église en chantant les hymnes et les psaumes prescrits par l'Eglise en ces circonstances, et est ensuite entré dans le temple suivi des fidèles. Après le chant des litanies des saints, a commencé le service divin.

M. l'abbé Roy officiait avec les MM. Delisle et Lagueux, comme diacre et sous-diacre. Un chœur nombreux a chanté avec beaucoup d'effet la messe du second ton harmonisée. Au Graduel, à l'Offertoire et à la Communion, des cantiques ont été chantés, les deux derniers par M. Jos. Lamontagne, qui a si souvent fait entendre sa belle voix de ténor dans nos églises de Québec, et que la maladie a forcé depuis une couple d'années à prendre quelque repos ; M. Lamontagne, qui est l'un des citoyens de la nouvelle paroisse, a prouvé que sa voix n'a rien perdu de sa splendeur d'autrefois.

Le sermon a été donné par M. le curé de St-Roch et nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de dire qu'il a été éloquent. M. l'abbé Gauvreau a rappelé les débuts de l'entreprise et a payé un juste tribut d'hommages au zèle religieux et à l'esprit de foi qui anime les paroissiens de St-Charles de Limoilou, et qui leur a permis d'élever ce monument à la gloire de Dieu. L'éloquent prédicateur a aussi fait l'éloge du rév. M. Côté, le premier pasteur de cette église, qui par ses efforts constants et son travail, n'a pas peu contribué au succès de l'œuvre.

N'oublions pas de mentionner la fanfare, de Limoilou, qui a contribué pour sa part à rehausser l'éclat de cette belle fête qui restera gravé longtemps dans la mémoire des habitants de St-Charles de Limoilou.

L'édifice, qui a une très jolie apparence, est en pierre bosselée tirée des carrières de la Rivière-à-Pierre, avec ornements en pierre grise taillée. L'intérieur n'est pas complètement terminé ; les travaux d'ornementation qui restent à faire s'accompliront graduellement à mesure que les moyens le permettront. Les paroissiens veulent en faire un temple qui sera leur orgueil et celui de leurs enfants.

On remarquera que l'église a été construite à une distance assez considérable des résidences, mais il

n'y a aucun doute que dans quelques années, le temple sera au centre d'une paroisse nombreuse et prospère, car avec les nouvelles voies de communication si faciles qui se multiplient, on verra de ce côté l'érection de nombreuses résidences, le site étant l'un des plus beaux qu'il y ait dans les environs de Québec.

(15 novembre 1897)

Mort de M. Marceau

Une figure bien connue à Québec vient de disparaître. M. François Marceau, sellier au département de la brigade du feu depuis sa fondation, est mort hier, à l'âge de 74 ans, à la résidence de son fils, M. George Marceau, maître sellier. M. Marceau était non seulement un officier dévoué et toujours au poste, mais c'était aussi un des plus respectables citoyens de Québec; il jouissait de l'estime et de la considération générales. Sa famille voudra bien agréer nos condoléances. (17 novembre 1897)

Encore un suicide – M. Blais se coupe la gorge

Onésiphore Blais, de Berthier, comté de Montmagny, s'est suicidé lundi dernier, en se coupant la gorge avec un rasoir. Le défunt était âgé de 40 ans et célibataire. Avant de se porter le coup fatal il a chanté son libéra.

L'on est d'avis que le malheureux était fou lors de son crime. (17 novembre 1897)

Les Acadiens et la religion

Du "Moniteur Acadien" :

De tout temps les Acadiens ont eu le plus grand amour pour leur religion. Ils l'ont aimée avec ardeur, avec persévérance, avec courage dans la prospérité comme dans l'infortune, aux jours aimés de la domination française comme sous le joug britannique, dans les temps de paix où ils jouissaient d'une douce tranquillité comme à l'époque sombre de la dispersion.

C'est cet amour inaltérable qui a fait la force invincible de ce petit peuple, faible par le nombre, mais fort de sa foi, vaincu par l'infortune.

Si la foi a fait de nos pères des héros et leur a permis de survivre aux douleurs amères de la persécution et de l'exil, n'est-ce pas elle qui doit nous conduire aux destinées que Dieu réserve à la nation acadienne ?

Après la dispersion, après que nos pères s'en fussent revenus de l'exil et qu'ils se fussent établis sur le sol aimé de la patrie, ils témoignèrent à Dieu leur reconnaissance en portant une plus vive affection à son Eglise, en respectant ses ministres qui, vêtus de l'humble habit du missionnaire, parcouraient le pays au péril de leur vie, distribuant partout les bienfaits de la religion catholique, et en élevant au culte de Dieu des temples dignes d'un si puissant Seigneur.

Les Acadiens de la génération actuelle marchent sur les traces de leurs ancêtres, ils aiment leur religion, leurs pasteurs dévoués et sont soucieux de tout ce qui se rapporte au culte de Dieu. Les belles et riches églises qui s'élèvent dans les paroisses françaises des provinces maritimes en font foi.

A l'exemple de nos aïeux qui furent de grands hommes, restons attachés à notre foi. Qu'elle soit toujours pour nous le guide de nos actions, qu'elle les inspire et les domine toutes ! Et nous continuerons à progresser et nous ferons un peuple fort. (4 décembre 1897)

Les comptes d'un vieux médecin

Quelques uns remontent à quarante ans.

Un des plus vieux médecins de cette ville, aujourd'hui à la retraite et qui avait la généreuse habitude de ne jamais faire de comptes à ses clients, a pris le parti de faire sa collection depuis quelques semaines par un homme du métier. Figurez-vous que notre agent a entre les mains des comptes qui remontent à trente-cinq ans. On rapporte qu'une de nos premières familles québécoises a été appelée à régler ainsi un compte de \$1,800 pour frais de maladie. Le premier article de ce compte qui ne lui avait jamais été présenté et qu'elle avait mis en oubli, remontait à 37 ans. Elle ne s'est pas fait tirer l'oreille, cependant, et les \$1,800 en question sont tombées depuis dans l'escarcelle de notre disciple d'Esculape, au grand plaisir de ses futurs héritiers. On prétend qu'il y en a de cette nature pour la bagatelle de \$60,000. Que d'intérêts perdus ? Un haut dignitaire du clergé sera probablement appelé à se fendre (sic) de la jolie somme de deux à trois mille piastres. (11 décembre 1897)

* * * * *

Service d'entraide

par Marcel Garneau

Demandes

- 4210 Mariage des parents de Jérôme **Lavoie** et Rose (Rosalie) **Milaire (Miller)** (David et Suzanne **Thibault**) qui s'épousent à Saint-Martin de Laval le 29 avril 1823. (G. Lavoie 2801)
- 4211 Mariage des parents d'Alexis **Lavoie** et Andrée Desanges **Lafontaine** (Antoine et Joseph **Martin**) qui s'épousent à Saint-Martin de Laval le 27 janvier 1824. (G. Lavoie 2801)
- 4212 Mariage des parents de Jean-Baptiste **Lavoie** et Marie-Esther **Giroux** (Louis et Anne **Robert**) qui s'épousent à Saint-Martin de Laval le 7 juillet 1818. (G. Lavoie 2801)
- 4213 Mariage et parents de François **Lavoie** et Sophie **Marcoux**. Leur fils, Alphonse, épouse Virginie **Richard** (Julien et Virginie **Labbé**) à Saint-Elzéar de Beauce le 12 mai 1890. Un autre fils, Louis, épouse Dalila **Labbé** (Alexandre et Adèle **Turcotte**) à Sainte-Marie de Beauce le 23 février 1886. (G. Lavoie 2801)
- 4214 Mariage et parents de François-Xavier **Giroux** et Emilie **Dalairé**. Leur fils, Philius, épouse Delphine **Chalifour** à Beauport le 12 août 1873. (F. Beauregard 3717)
- 4215 Mariage et parents de Pierre **Giroux** et Éléonore **Roulier**. Leur fils, Jérémie, épouse Adeline **Girard** à Saint-Jacques de Laprairie le 11 mai 1868. (F. Beauregard 3717)
- 4216 Mariage de François **Girard** et Marguerite **Trahan**. Leur fils, David, épouse Césarie **Bernard/Brouillet** à Saint-Mathias le 19 février 1844. (L. Girard 1451)
- 4217 Mariage de Dieudonné **Girard** et Célanire **Leclerc**. Leur fils, Wilfrid, épouse Germaine **Lachance** à Saint-Valère le 2 mai 1929. (L. Girard 1451)
- 4218 Mariage de Félix **Arbour** et Émérance **Goulet**. Leur fils, Léon-Félix, épouse Georgiana **Weaner** à Pointe-du-Lac le 7 février 1882. (L. Girard 1451)
- 4219 Mariage et parents de Jean **Pineau** et Anne **Chiasson (Giasson)** peut-être vers 1710. Leur fille, M.-Louise, épouse Ambroise **St-Laurent** à Rimouski vers 1747. (N. Etnoether 3666)
- 4220 Mariage et parents de Louis **Carrier** et M.-Anne **Guay** peut-être vers 1744. Leur fille, Suzanne-Reine, épouse Nicolas-Gaspard **Guay** à Lauzon le 12 février 1777. (N. Etnoether 3666)
- 4221 Mariage et parents de Pierre-Antoine **Pelletier** et Élisabeth **St-Pierre**. Leur fils, François, épouse M.-Joseph **Miville/Deschênes** à Saint-Pascal, Kam. le 14 février 1831. (N. Etnoether 3666)
- 4222 Mariage et parents de Joseph **Gauthier** et M.-Catherine **Hamel** peut-être à Cap-Santé vers 1709. (N. Etnoether 3666)
- 4223 Mariage des parents de Rosalie **Tremblay** qui épouse Amable **Thibault** à Baie-Saint-Paul le 11 novembre 1771. (D. Bouchard 3647)
- 4224 Mariage des parents de Félicité **Côté** qui épouse Godfroid **Simard** à Baie-Saint-Paul le 8 novembre 1773. (D. Bouchard 3647)
- 4225 Mariage et parents de Pierre **Veau/Sylvain** et Marguerite **Poulin**. Leur fille, Dorothée, épouse Jean **Thibodeau** à Sainte-Anne-de-Beaupré le 4 février 1771. (D. Bouchard 3647)
- 4226 Mariage des parents de M.-Catherine **Gauthier** et Jérôme **Simard** qui s'épousent à Baie-Saint-Paul le 9 octobre 1804. (D. Bouchard 3647)

- 4227 Mariage et parents d'Antoine **Beaubien** et Rose **Richard**. Leur fille, Madeleine, épouse Gabriel **Shribert** à Notre-Dame de Québec le 3 octobre 1820. (F. Dufresne 1947)
- 4228 Mariage et parents de Jean-Baptiste **Ross** et M.-Louise **Sincerny (St-Cerny)**. Leur fille, Marie-Anne, épouse Jean-Baptiste **Ayot** à Maskinongé le 3 octobre 1808. (F. Dufresne 1947)
- 4229 Mariage et parents de Guillaume **Campbell** et Josephite **Chartier**. Leur fille, Josephite, épouse Pierre **Boutin** à Saint-Philippe de Laprairie le 10 février 1783. (F. Dufresne 1947)
- 4230 Date de naissance et mariage de François **Forest** (Jean-Baptiste et Élisabeth **Labarre**) qui épouse M.-Josephite **Girouard** à Port-Royal vers 1735. (Y. Forest 1748)
- 4231 Mariage et parents de Éphrem **Sigouin** et Odile **Jacques**. Leur fille, Évangeline, épouse Téléphore **Fournier** à Montréal (Sainte-Brigitte ou Sainte-Brigide) le 12 septembre 1888. (B. Gagné 2074)
- 4232 Mariage et parents d'Antoine **Charette (Charest)** et Marie **Dagenais**. Leur fils, Olivier, épouse Scholastique **Lacombe** à Rigaud le 23 avril 1863. (P. Rioux 2023)
- 4233 Mariage et parents de Gabriel **Serre** et Théotiste **Leduc**. Leur fille, Marie, épouse Basile **Lacombe** à Rigaud le 22 février 1830. (P. Rioux 2023)
- 4234 Mariage et parents d'Amable **Pilon** et Josephite **Séguin**. Leur fille, Émérance, épouse en premières noces J.-Bapt. **Carrière** et en secondes noces Damase **Sabourin** à Rigaud le 27 juillet 1860. (P. Rioux 2023)
- 4235 Mariage et parents de François **Villeneuve** et Catherine **Séguin**. Leur fils, Olivier, épouse Josephite **Cadioux** dans la région de Rigaud vers 1815. (P. Rioux 2023)
- 4236 Mariage de Joseph **Gagné** et Belzémire **Camiré**. Leur fils, Adélard, épouse Rosa **Lemay** à Saint-Adrien le 27 novembre 1899. (F. Bellavance 3500)
- 4237 Mariage et parents de Ferdinand **Gagné** et Marie **Cyr**. Leur fils, Honoré, épouse Emma **Turgeon** à Saint-Julien de Wolfe le 25 juin 1906. (F. Bellavance 3500)
- 4238 Mariage et parents de Jean-Baptiste **Gagné** et Adélaïde **Côté**. Leur fils, Joseph (Pierre), épouse Belzémire **Faucher** à Saint-Sauveur le 28 octobre 1907. (F. Bellavance 3500)
- 4239 Mariage et parents de Toussaint **Gagné** et Anastasie **Langlois** ou **Lachapelle**. Leur fils, François-Xavier, épouse M.-Émilie **Phaneuf** à Saint-Robert du Richelieu le 11 février 1868. (F. Bellavance 3500)
- 4240 Date du ou des mariages de M.-Jeanne **Leroy** (Nicolas et Jeanne **Lelièvre**) née le 15 août 1664. J'aimerais trouver son deuxième mariage avec Jean **Fournier** à Cap-St-Ignace en 1687. (S. Roy 3364)
- 4241 Parents de Rose ou Rose-Délina qui aurait épousé Louis Elzéar **Pépin/Lachance** (Antoine et Aurélie **Néron**) à Saint-Jean-Baptiste le 15 mai 1882. (S. Roy 3364)
- 4242 Prénom de la fille de Michel **Gautron** et Madeleine **Bissonet** qui serait née en 1676 ainsi que la date de son décès. (S. Roy 3364)
- 4243 Mariage de Marie **Gautron** (Michel et Madeleine **Bissonet**) avec Michel **Quéret** avant 1757. (S. Roy 3364)
- 4244 Mariage de Jean-Baptiste **Jahan/Laviolette** (Joseph et Marguerite **Roy**) et Thérèse **Arsenault** (Pierre et Marguerite **Cormier**) Jean-Baptiste, natif de I.P.E., Thérèse épouse en secondes noces Joseph **Lamontagne** à Carleton le 6 juillet 1784. (F. Alain 3596)
- 4245 Sépulture de Philippe **Destroismaisons** et Martine **Crosnier**, ainsi que tous renseignements concernant ces personnes. (P. Destroismaisons 3496)
- 4246 Naissance, baptême et sépulture de M.-Françoise **Daniau** (Jean et M.-Louise

- Michau**) épouse de François **Destrois-maisons** (Philippe et Martine **Crosnier**). (P. Destroismaisons 3496)
- 4247 Mariage et parents d'Albert **Lelièvre** qui épouse **Claudia Lamarre** à Sainte-Thérèse de Gaspé ou à Grande-Rivière. (J. Lemieux 1100)
- 4248 Mariage et parents de Josaphat **Lelièvre** époux de **Alexandrine Collin**. (J. Lemieux 1100)
- 4249 Mariage et parents de **Narcisse St-Jean** époux de **Lucie Brais**. Leur fils, **Alexis**, se marie à Bedford en 1878. (J. Lemieux 1100)
- 4250 Mariage et parents d'**Armand Bergeron** époux de **Fabiola Beaudette**. Leur fils, **Pierre**, se marie à Saint-Hubert (Immaculée-Conception). (J. Lemieux 1100)
- 4251 Parents de **Catherine Giroux** qui épouse **Hypolite Bisailon** (Hypolite et **Françoise Leber**) à Laprairie le 16 octobre 1820. (F. Beaugard 3717)
- 4252 Est-il exact que **Marie Godard** qui épouse **Toussaint Giroux** (Jean et **Marguerite Quilleron**) à Québec le 29 septembre 1654 était une fille du Roi ? Aucune trace d'elle dans le livre *Les filles du Roi au 17^e siècle* de Yves Landry. (F. Beaugard 3717)
- 4253 **Jean-Baptiste** (François) **Giroux** (Jean-François et **M.-Claire Vivier**) qui épouse **M.-Catherine Bonhomme** à Saint-Philippe le 20 octobre 1788 et le couple **François** et **Catherine Bonhomme** qui ont marié 4 enfants à Saint-Philippe (Rép. Cté.Laprairie pages 217 et 221) sont-elles les mêmes personnes ? (F. Beaugard 3717)
- 4254 Mariage de **J.-Wilfrid Corriveau** né le 16 mai 1870 à Joliette (Sainte-Élisabeth) (Louis et **Julie Généreux**) et **Joséphine Dubé** née le 27 février 1871 à Saint-Aubert de l'Islet (Cyriac et **Rose-Délina Leblanc**). (R. Corriveau 0270)
- 4255 Mariage et parents de **Jean-Baptiste Loyal** et **Marguerite Corriveau**. Leur fils, **Jean-Baptiste**, soldat de Lavaltrie, épouse **Joseph Rajard** de Forts Frédéric le 21 juin 1751. (R. Corriveau 0270)
- 4256 Mariage et parents d'**Élisabeth Corriveau** épouse de **Jacques Nault-Labrie** (Pierre et **Thérèse Garant**). Leur fille, **M.-Joseph**, épouse **Jean Dabin** à Notre-Dame de Québec le 24 avril 1752. **Jacques** épouse en secondes noces **Charlotte Marchand** à Lévis le 11 janvier 1740. (R. Corriveau 0270)
- 4257 Mariage et parents de **Joseph Bougie** et **M.-Alexine-Guilda Chaloux** (Joseph et **Exilia Trudeau**). **M.-Alexina** née le 11 novembre 1897 à Saint-Malo (co. Compton), décédée le 3 août 1927 au même endroit. (L. Lortie 3126)
- 4258 Décès de **Félicité Berthiaume** et de son époux **Pierre Cochu** mariés en secondes noces à Yamachiche le 5 mai 1763. **Félicité** née en 1712 et **Pierre** en 1699. (L. Lortie 3126)
- 4259 Existe-t-il un volume sur les **Sanders** (**Saunders**) dit **Alexandre** ou **Alexander** ? Mariage d'**André Sanders/Alexandre** et **Marguerite Nadeau**. Des enfants sont baptisés à Notre-Dame de Montréal vers 1800 et une fille, **M.-Anne** épouse **Charles Verriuel** le 19 juin 1809. (L. Lortie 3126)

Réponses

- 4137 Les parents de **Rosalie Vermette** épouse de **Benjamin Bourassa** Saint-Jean Chrysostome 23 novembre 1841 sont : **Louis Vermette** (Pierre et **Élisabeth-Marie Ferland**) et **Marie Côté** (François et **Madeleine Fortier**) mariés à Saint-Pierre I.O. le 10 février 1801. (P. Basel 3258)
- 4143 Correction à la réponse publiée en octobre 97. **Jeanne d'Arc Martel** (Wilfrid et **Amanda Côté**) veuve d'**Azarias Tremblay**, épouse **Grégoire Houde**

- (Joseph et Léonide **Côté**) à l'Anse Saint-Jean (Saint-Jean-Baptiste) le 16 octobre 1940.
(E. Martel 0026 et M. Garneau 3000)
- 4144 Jean-Baptiste **Therrien** (Jacques et Marie **Perreault**) épouse Marguerite **Allard** (Jean-Baptiste et Marguerite **Forget**) à Lachenaie le 16 avril 1742.
(J. Lemieux 1100)
- 4145 Joseph **Therrien** (Jean-Baptiste et Marguerite **Allard**) épouse Rose-Céleste **Daunais** (Louis et Josephite **Maillet**) à Lachenaie le 28 septembre 1789.
(J. Lemieux 1100)
- 4150 Mon grand-père Albert **Boutet** (Narcisse et Émilie **Duchesneau**) s'est marié 4 fois :
1. M.-Anna **Falardeau** (François et Marguerite **Parent**) à Loretteville le 23 mai 1904.
2. Clara **Villeneuve** (Cyprien et Hélène **Parent**) à Loretteville le 8 août 1910.
3. Lucie **Bédard** (Joseph et Vitaline **Bédard**) à Loretteville le 6 septembre 1920.
4. Rose-Anna **Jolicoeur** (Moïse et Marie **Couture**) à Québec (Saint-François-d'Assise) le 12 juillet 1941.
(J.-P. Fortin 1220)
- 4156 Ce Louis **Dechêne** s'est marié 4 fois :
1. M.-Adélaïde **Mouton** (François et M.-Adélaïde **Lalande/ St-Louis**) à Saint-Louis de Kamouraska le 30 novembre 1831.
2. M.-Angélique **Bérubé** à Saint-Louis de Kamouraska le 21 octobre 1834.
3. Basilisse **Morneault** à Saint-Pascal de Kamouraska le 19 mai 1845.
4. Sophie **Vézina** à Hébertville le 12 septembre 1859. Louis a eu de 27 à 30 enfants avec ses 4 épouses. Dans le registre il n'est pas fait mention de ses parents. Les descendants de Pierre **Miville** tiendront un rassemblement à Hébertville en 1999.
(S. Miville/Dechènes 1327)
- 4164 Arlette **Cousture** (**Couture** de son vrai nom) (Émile et Blanche **Pronovost**) et par conséquent petite-fille d'Ovila (Avilda) **Pronovost** et Émilie **Bordeleau**. Les parents d'Arlette s'épousaient à Saint-
- Stanislas le 15 décembre 1938. Réf : Mag. *Le Lundi*, vol. 17 # 45. (A. Dionne 3208)
- 4167 Noël **LeRoy** est inhumé à Saint-Vallier le 6 février 1731. Celui-ci, veuf de Jeanne **Cassé**, épousa en secondes noces Marguerite **Rabouin** (Jean et Marguerite **Leclerc**) à Sainte-Famille, Île d'Orléans. le 27 avril 1700. (J. Tétreault 2407)
- 4196 Germain **Lévesque** (Ignace et Josephite **Morais**) épouse M.-Marguerite **Bérubé** (Jean et Josephite **Soucy**) à Rivière-ouelle le 14 juin 1813. Source : Drouin.
(M. Garneau 3000)
- 4197 Pierre **Genest** (Charles et Marie **Mourier**) épouse Rose **Marchand** (Valentin et M.-Louise **Garnier**) à Saint-Jean I.O. le 16 janvier 1730. Source : Dict. Drouin.
(M. Garneau 3000)
- 4198 Anne **Brun** (Abraham et Anne **Pellerin**) épouse Pierre **Amirault** selon A. Bergeron et non **Mireau** (François et Marie **Pitre**) à Port-Royal le 8 juillet 1726. Source : *Grand arrangement des Acadiens*. (A. Bergeron) (M. Garneau 3000)
- 4199 Jean-Baptiste **Panneton** (Théodore et Louise **Gouin**) épouse Geneviève **Guillemet** (Claude et Geneviève **Milet**) à Trois-Rivières le 26 janvier 1767.
Source : Dict. Drouin (M. Garneau 3000)
- 4200 Jacques **Messier** (Joseph et M.-Anne **Godu**) épouse M.-Angélique **Provost** (Antoine et Élisabeth **Brodeur**) à Varennes le 24 septembre 1770. Joseph **Messier** (Jacques et Élisabeth **Bissonet**) épouse M.-Anne **Godu** (René et Françoise **Tédro**) à Varennes le 22 avril 1743. Source : Drouin.
(M. Garneau 3000)
- 4202 Onésime **Bélanger** (Jean et Flavie **Guymond**) épouse Délima **Fleury** (Pierre et Virginie **Labarre**) à Magog (Saint-Patrick) le 11 novembre 1872. Source : Dict. Drouin (M. Garneau 3000)
- 4203 Alfred **Bélanger** (Honoré et Hortense **Lafferrière**) épouse Georgina **Desrosiers** (David et Éléonore **Soucy**) à Saint-Antonin de Témiscouata le 8 février 1898. Source : Drouin. (M. Garneau 3000)

- 4209 Guillaume **Lavoie** (Jean-Baptiste et Clémence **Longpré**) épouse M.-Louise **Milaire** (David et Suzanne **Thibault**) à l'Île Jésus (Saint-Martin) le 10 août 1819. Source : Rép. mar. Saint-Martin. (M. Garneau 3000)
- 4223 Amable **Thibault** (François-Xavier et Madeleine **Poulin**) épouse Rosalie **Tremblay** (Michel et Rosalie **Perron**) à Baie-Saint-Paul le 11 novembre 1777. Michel **Tremblay** (Antoine et M.-Anne **Pilote**) épouse Rosalie **Perron** (Antoine et M.-Madeleine **Simard**) à Baie-Saint-Paul le 8 avril 1755. François-Xavier (François et Anne **Dupré**) épouse Madeleine **Poulin** (Pierre et Anne **Giguère**) en 1724. Lieu inconnu. (M. Garneau 3000)
- 4224 Félicité **Côté** (Thomas et Geneviève **Gagnon**) épouse J.-Godefroy **Simard** (Joseph et Cécile **Tremblay**) à Baie-Saint-Paul le 8 novembre 1773. Thomas **Côté** (Jean et Geneviève **Verdon**) épouse Geneviève **Gagnon** (Joseph et Madeleine **Tremblay**) aux Éboulements le 2 mai 1735. (M. Garneau 3000)
- 4225 Pierre **Veau/Sylvain** (Pierre et Catherine **Racine**) épouse Marguerite **Poulin** (Guillaume et Geneviève **Caron**) à Saint-Joachim le 29 mai 1747. Pierre **Veau/Sylvain** (Étienne et Marguerite **Gagnon**) épouse Catherine **Racine** (François et Marie **Bauchet**) à Sainte-Anne le 28 avril 1722. M. Garneau 3000)
- 4226 M.-Catherine **Gauthier** (Augustin et Modeste **Tremblay**) épouse Jérôme **Simard** (Godefroy et Félicité **Côté**) à Baie-Saint-Paul le 9 octobre 1804. Augustin **Gauthier** (Antoine et Geneviève **Simard**) épouse Modeste **Tremblay** (Charles et Félicité **Duchesne**) à Baie-Saint-Paul le 19 novembre 1787. (M. Garneau 3000)

* * * * *

Une histoire de cousins

par Ludwig Paillier

Acadie... Poitou-Charentes... Québec. La Chambre de Commerce et d'industrie de la Vienne (C.C.I.V.) suscite une forme originale de voyage « retour aux sources », en partenariat avec un organisateur de voyages.

Cet événement touristique et culturel inédit, proposé aux Québécois et aux Acadiens (et, partout en Amérique, à leurs descendants canadiens-français, franco-américains, louisianais et autres du Mid-ouest et de l'Ouest américain)* se déroulera du 6 au 20 juin 1998.

Après la découverte d'un patrimoine historique commun en Poitou-Charentes, les participants pourront choisir parmi cinq autres destinations en France de l'ouest.

Plus qu'un simple voyage touristique, ce sera l'occasion de réunir les cultures québécoise,

acadienne, et française autour du souvenir de leur Histoire, de rencontres conviviales et de saveurs gourmandes.

La présentation de ce projet et le lancement officiel de sa promotion ont eu lieu à Poitiers les 28, 29, 30 et 31 octobre 1997, à l'occasion d'un rassemblement (conférences, expositions) s'intégrant dans l'année de la Francophonie en Poitou-Charentes.

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec :

M. Ludwig Paillier
C.C.I.V., 47, rue du Marché, BP 229, 86006
POITIERS CEDEX, FRANCE.
Tél.: (33-5) 49-60-98-00 - FAX : (33-5) 49-
41-65-72 - EMAIL : info@poitiers.cci.fr

* N.D.L.R. : Les parenthèses sont de nous.

* * * * *

Les descendants des passagers du Saint-André en 1659
(suite de la page 94)

Patronyme	Ancêtres concernés	Enfants mariés concernés
Bouvier	Michel Bouvier et Mathurine Desbordes	Cabazier, Brien/Desrochers, Biard, De Vanchy, Cadieux.
Boyer	Nicolas Boyer et Marguerite Maclain	Cécire, Gervaise, Payet, Caron, Mezeray, Sénécal.
Brossard	Urbain Brossard et Urbaine Hodiau	Cantin, Sareau, Marie Pouget, Campeau, Hébert.
Cabazier	Pierre Cabazier et Jeanne Guiberge	Chauvin, Renaud, Rainville, Bariteau, Venne.
Cardinal	Simon Cardinal et Michelle Garnier	Thibodeau, Matou, Vanzègue
Cardinal	Jacques Cardinal et Louise Arrivé	Duguay, Hubert, Tabault, Millet, Dudevoir, Maurice.
Charbonneau	Olivier Charbonneau et Marie Garnier	Labelle, Picard, Sire.
Chicot	Jean Sicot et Marie Maclain	Huet, Lamoureux.
Courtemanche	Antoine Courtemanche et Élisabeth Haguin	Roy, Archambault, Vaudry.
Cuillerier	René Cuillerier et Marie Lucos	Trottier, Leduc, Descaries, Guillory, Ménard, Trottier, Guillet, Corneau.
Deniau	Marin Deniau et Louise-Thérèse Lebreuil	Rivet, Clément, Adhémar, Primeau.
Desnoyers	Jacques Desnoyers et Marie-Anne Goguet	Mignerou, St-Yves, Morisseau.
Destailis	(Voir Deniau)	
Durivage	(Voir Jetté)	
Godefroy	Michel Godefroy et Perrine Picoté	De Brétigny, Hertel, Lemoine, Trottier, Jutras, Dervilliers.
Goguet	Pierre Goguet et Louise Garnier	Grou, Sommereux, Charron, Bourgeois, Jousset.
Grou	Jean Grou et Maire-Anne Goguet	Cherlot, Moreau, Cousineau, Lauzon.
Guertin	Louis Guertin et Élisabeth Le Camus	Prévost, Handgrave, Caillon-Neau, Sauviot, Chicoine, Laporte, Giard, Viger, Plouf.

(À suivre)

* * * * *

Travaux en cours

par Henri-Pierre Tardif

Boucher, Lionel (3267) : Après plusieurs heures de recherche, j'ai enfin trouvé l'acte de mariage de François **Boucher**, fils de Joseph **Boucher** et de défunte **Élizabeth Martin**, et Vénérande **Girouard**, fille de Paul **Girouard** et Magdeleine **Terriault**. Le mariage a été célébré à Richibouctou le 10 janvier 1805 en présence de Jacques **Cormier**, Stanislas **Collet**, amis de l'époux; de Joseph **Girouard** et Benjamin **Girouard**, frères de l'épouse. Je peux aussi affirmer que les **Boucher** de Saint-Norbert, de Bouctouche et de Richibouctou sont tous cousins et cousines.

Bouchard, Gabriel (1020) : Recherches sur les familles **Bouchard**, **Légaré**, **Brassard**, **Tremblay**, **Beauchamp** et **Leblanc**. Histoire des familles ci-haut mentionnées et leur cheminement dans les régions de Charlevoix, Saguenay, Lac Saint-Jean du côté paternel, et la région de Lanaudière (Saint-Jacques de l'Achigan et Saint-Ambroise de Kildare) pour les **Légaré** du côté maternel.

Chrétien, Cécile (3793) : J'ai complété mes lignées directes paternelles (**Chrétien**) et maternelle (**Morin**) ainsi que tout mon arbre généalogique. Je recherche maintenant les dates de baptême et sépulture ainsi que toutes les informations nécessaires pour écrire l'histoire de certains de mes ancêtres. Mes premiers ancêtres sont Vincent **Chrétien** et Robert **Morin**.

Primeau, Johanne (3644) : Histoire et généalogie des familles **Primeau**, **Souci/Soucisse**, **Lazure/Hazeur**. Mes ancêtres sont François **Primeau/Primot**, Jean **Soucy** dit **Lavigne** et Léonard **Hazeur**, Sieur **Dezonneaux**. Recherche toute information disponible sur ces ancêtres. Je fais également des recherches sur l'ancêtre Conrad-Christopher **Beyer/Payeur**.

Beaulieu-Thiffault, Lisette (1984) : Mes recherches portent sur les familles **Beaulieu**, **Grenier**, **Labranche**, **Thiffault**, **Dontigny** et **Bronsard**. Recherche d'actes notariés. Étude d'hérédité dans ma famille **Beaulieu** concernant les naissances assez fréquentes de jumeaux du côté maternel et paternel.

Asselin-Bourget, Rita (1420) : Mes recherches portent sur les familles **Fergusson**, **Farguarson**, **Asselin**, **Bourget**, **Atkinson**, **Montdor** et **Léonard**. Recherches sur l'arrivée des **Fergusson**. Préparation d'un dictionnaire des familles

Bourget. Recherche de Benjamin **Asselin**, époux de Mary **Fergusson**. Décès de Mary **Fergusson** et Mary **Atkinson**.

Ralph, Beatrice (3780) et Ralph, S. Ford (3781) (Calgary) : Recherches sur les familles **Meunier**, **Meneux** dit **Chateaufort**, **Bussière**, **Levasseur**, **Gauthier** dit **Boisverdun**, **Maisonneuve**, **Baudry**, **Sicotte**, **Breault**, **Limoge**, **Drouin**, **Lamoureux**, **Boivin**, **Barbier**, **Bonhomme**, **Callet**, **Patenaude**, **Courtois**, **Cooper**, **Carroll**, **Phelan**, etc.

Pariseau, Madeleine (3792) : Recherches en premier lieu sur les ancêtres de la famille **Pariseau**, et plus tard sur ceux de la famille **Fortin**. Mon père, Joseph Arthur **Pariseau** est né à Paquetteville dans la paroisse de Saint-Venant de Hereford. Mon grand-père est né à Beloeil. Toute information sur cette famille me serait très utile.

Gour, Jean E. (3779) (Tallmadge, Ohio) : Travaux sur les familles suivantes : **Rochon** de Curren, Prescott, Ontario; **Monette** de Curren, Prescott, Ontario; **McDonald**, de East Hawkesbury, Prescott, Ontario; **Allard** de Saint-Joachim, Beauharnois, Québec; **Gour** de Plantagenet et Saint-Sulpice, Québec.

Cloutier, Wilfrid (3377) : Recherches sur mes familles **Cloutier**, **Côté**, **Marin**, **Hamel**, **Paradis** et **Plamondon** dont certaines sont franco-américaines, du Massachusetts, Wisconsin et Michigan, mes parents étant nés à Lowell, Mass. Mes recherches s'étendent jusqu'à Trois-Pistoles, Saint-Philippe de Néri et Saint-Raymond.

Choquette, Claude (2389) : Histoire et généalogie de toutes les familles **Choquette** et **Choquet**. Compilation des dates de naissance, mariage et sépulture au Canada et ailleurs. Histoire de famille, contrats de mariage, photographies anciennes, etc. Plus tard, un dictionnaire de famille.

Cayouette, Gilles (2371) : Recherches sur les familles **Caillouet**, **Caillouette**, et **Cayouette**. Dictionnaire des descendants de Gilles **Caillouet** (1724-1803). Professions, publications, émigration vers les États-Unis. Production de notices sociologiques sur les principaux descendants.

Poiré, Claudette (3098) : Recherches sur les familles **Poiré, Fournier, Paradis** et **Fortier**. Biographie de mon ancêtre Laurent Poiré et de Geneviève Leclerc, mariés le 26 novembre 1671 à Notre-Dame de Québec. Histoire de leur famille et histoire de toute ma lignée.

Fontaine, Maurice (3386) : Mes recherches portent sur les familles **Fontaine, Bouchard, Rondeau** et **Fortier**. Recherche de toute information concernant mon ancêtre Étienne Fontaine et sa descendance.

Drolet, Céline (3391) : Recherches sur les familles **Drolet, Duval, Paquet** et **Lamontagne**. Histoire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier à partir de ses familles souches, et en particulier des familles irlandaises.

Tremblay, Sylvie (0628) : Mes recherches portent sur les familles **Auclair, Fortin** et **Tremblay**. Sépultures de Saint-Augustin – Épitaphes du cimetière Belmont – Biographie de Joseph Auclair (1794–1861).

Brown, George T. (1914) : Mes recherches portent sur les familles **Manseau, Lavoie, Blanchet, Lussier** et **Mathieu**. Recherches sur les personnes impliquées dans la traite des fourrures dans l'Extrême-Ouest.

Cliche, Marcel (2375) : Mes recherches portent sur les familles **Cliche, Jeanneau, Cliche dit Noël** et **Amyot**. Recherches sur les terres de Saint-Joseph-de-Beauce, depuis la concession de la seigneurie en 1736.

Sylvain, Marielle (3501) : Recherches sur les familles **Sylvain, Routhier, Turgeon, Dubois, Bernier, Langlois** et **Gagnon**. Compilation de tous les mariages, naissances, baptêmes, décès et sépultures de mes ancêtres.

St-Denis, Anne (3782) : Histoire et généalogie des familles **Biraben dit St-Denis, Morel de la Durantaye, Messier, Maranda, Binette, Viau, Léger dit Parisien** et **Frenière/Lafrenière**.

Lebel, Gilles (2674) : Mes recherches portent sur les familles **Lebel, Roy, Morin, Miville-Deschênes** et **Audet**. Histoire des descendants de Mairoire Lebel et de ceux de Damasse Roy.

Grégoire, Pierrette (3378) : Mes recherches portent sur les familles **Grégoire, Jacques, Gilbert, Gagnon, Groleau** et **Gagné**. Compilation des dates de baptême, mariage et sépulture.

Parrot, Martine (2986) : Recherches sur les familles **Marchant, Marchand, Fills, Parrot** et **Phelps**. Les moulins et les meuniers – La façon de vivre à la fin du XVIII^e siècle et au XIX^e siècle.

Rodrigue, Georgette (3767) et Rodrigue, Denise (3768) : Généalogie ascendante et histoire des ancêtres dans nos familles **Rodrigue, Émond, Lebrun** et **Bouchard**.

Ouellet, Réal (2353) : Recherches sur les familles **Ouellet, Pelchat, Savard, St-Pierre** et **St-Laurent**. Généalogie et histoire des parents de Réal Ouellet et Carmen Savard.

Fortier, Claude (3533) : Recherches sur les familles **Nolin, Nollin, Naulin** et **Nolain**. Compilation d'un dictionnaire des familles **Nolin** d'Amérique.

Veer, Guy (0387) : Recherches sur les familles **Veer, Roy, Gagnon** et **Martineau**. Recensements de Saint-Anselme, Dorchester – Cadastre de cette même paroisse.

Grégoire-Caron (3116) : Recherches sur les familles **Grégoire, Caron, Lachance, Côté, Levasseur** et **Saindon**. Biographie de mon ancêtre François Grégoire.

White, Georges Cahalane (3788) : Généalogie des gens originaires d'Irlande. Histoire des familles irlandaises adoptées par les familles québécoises.

Barker, Elizabeth (3785) (Revelstoke, B.C.) : Recherches sur les familles **Charbonneau, Desjardins, Leroux, Cardinal** et bien d'autres.

Lachance-Foote, Patricia (3790) (Mead, Ok.) : Mes recherches portent sur les familles **Lachance, Leclerc, Tremblay** et **Fréchette**.

Ménard-Bradley, Laura (3789) (Groton, Ct.) : Histoire et généalogie des familles **Ménard, Sarrazin** et **Sylvestre**.

Cloutier, Sylvie (3786) : Travaux sur l'histoire et la généalogie de mes familles **Gaudreau, Gamache** et **Cloutier**.

Roy, Nathalie (3791) : Histoire et généalogie des familles **Roy** et **Lavoie**. Lignées directes et collatérales.

Brouard, Simon (3787) : Recherches sur les familles **Brouard, Daniel, Roy** et **Brochu**.

* * * * *

Regard sur les revues

par Jean-François Tardif

- Nos Sources* – vol. 17, n° 3, septembre 1997 – Société de généalogie de Lanaudière, C.P. 221, Joliette (Québec), J6E 3Z6.
- Lignée ascendante **Piette**.
 - Recueil de Théophile-Stanislas **Provost**.
 - **François Mercier** : Lanaudois explorateur (1837–1906).
 - Les **Tellier** de Saint-Ours et de Lanaudière.
 - Certificat d'honneur à **Jacques Rainville**.
 - **Grégoire Deblois** à Sainte-Famille.
 - **Jean Carrier**, comté de Lévis.
 - **Claude Poulin**, sur la Côte de Beaupré.
 - **Nicolas Audet** dit **Lapointe**, colon à l'Île d'Orléans.
 - Actes conservés au greffe de Sorel, Notaire de **la Fosse** (1717–1744).
 - Lignées ancestrales **Jalette, Pelland, Asselin et Berard** (dit **Lépine**).
 - Les origines du King, Elvis Aaron **Presley**.
- Le Louperivois* – vol. 9, n° 3, septembre 1997 – Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup, 300, rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup (Québec), G5R 3V3.
- Le colonel Hector **Prévost** (1856–1932).
 - Les **Blondeau** abandonnent la seigneurie de Rivière-du-Loup en 1754 (première partie).
- L'Outaouais généalogique* – vol. 19, n° 4, septembre–octobre 1997 – Société de généalogie de l'Outaouais Inc., C.P. 2025, Succ. B., Hull (Québec), J8X 3Z2.
- De la généalogie à la « gènesophie ».
 - L'arbre généalogique le plus ancien de la planète.
- La Souche* – vol. 14, n° 2, été 1997 – Fédération des familles-souches québécoises Inc., C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2.
- Rassemblements de familles 1997 **Bégin, Gareau, Nau, Veilleux**.
 - Conférence sur « Le journal de famille ».
- Magazine Gaspésie* – vol. 34, n° 1, été 1997 – Magazine Gaspésie, 80, boul. Gaspé, C.P. 680, Gaspé (Québec), G0C 1R0.
- Sur la route de **Jacques Cartier**.
 - Troisième article sur les plus vieilles familles en Gaspésie (**Abbé Bailly de Meissein, Collin**).
- Héritage acadien* – n° 34, septembre 1997 – Case postale 503, Magog (Québec), J1X 4W3.
- Charlemagne **Deveau**, souche des familles **Deveau** de l'Île du Cap-Breton.
 - **François Bourg**, chef d'une nombreuse dynastie à Bécancour.
 - Le testament de Michel **Haché-Gallant**.
 - Les **Giraud** dit **Saint-Jean** : Un ancêtre métissé aux Micmacs.
 - La longue route de Pierre **Martin** de la France jusqu'en Acadie.
 - Charles **Fouquet**, un Normand à l'Île Saint-Jean au XVIII^e siècle.
 - Julien **Lord** dit **Lamontagne** et ses descendants.
 - Les trois **Coulombe** épousent des exilés acadiens.
- Connections* – vol. 19, n° 4, juin 1997. Quebec Family History Society, P.O. Box 1026, Pointe-Claire (Québec), H9S 4H9.
- The Abbott Family.
 - Quebec City Gazette (1846–1855), Death Notices (A) (**Adams, Adhémar, Allard, Allen**, etc.).
 - Quebec City Gazette (1846–1855), Marriage Notices (P) (**Pagé, Papineau, Parent**, etc.).
- L'Archiviste*– n° 114, – Archives nationales du Canada, 395, rue Wellington, Ottawa, ON, K1A 0N3.
- Le Centre de préservation à Gatineau : un lieu de mémoire, un édifice pour la préservation, un lieu sûr pour les Archives du Canada.
 - L'Architecture au service d'exigences particulières.
- Chinook* – vol. 18, n° 1, Fall 1997 – Alberta Family Histories Society, P.O. Box 30270, Station B, Calgary, AB, T2M 4P1.
- Tracking our Colonial Ancestors.

- Abbreviations – How's that again?
- County (UK), State (USA) and Provincial (CDN) Codes.
- 1871 Ontario Census : S. Ontario Townships, Counties, NAC Film Numbers.

Vermont Genealogy – vol. 2, n° 3, July 1997 – RR 1, Box 201, New-Haven, VT 05472-9727.

- Patty (**Hurd**) (**Galpin**) (**Chamberlin**) **Elkins** of Peacham and North Troy, VT.
- Records of the Brattleboro East Society (Now Centre Congregational Church).
- Justice Court Records kept by John **Strong**, ESQ^r of Dorset and Addison, VT.
- Barker-Kenyon Cemetery : Hinesburg, VT.

Arverni Bituriges Cubi – n° 43, 1^{er} quadrimestre 1997 – Centre d'Études Généalogiques et Héraldiques des Familles Auvergn-Berrichonnes, 10, av. Saint-Paul, 92370, Chaville, France.

- Table des mariages de Montluçon (**Auclair**, **Bergeron**, **Moreau**).
- Anciennes familles de Saint-Illide (Cantal) (**Lalande**, **Martin**).
- Registres paroissiaux de Rians (**Cantin**, **Gilet**, **Paulin**)
- Généalogie **Gillet**.
- Tableau des sépultures de Beaulieu (**L'Étourneau**, **Thomas**).
- Mariages de la Commune de Doranges (**Chevalier**, **Dion**, **Monier**).
- Baptêmes de Youx (**Marchand**, **Raymont**).
- Généalogie **Bonnet**.

Nord généalogie – n° 146, 1997/3.

- Listes d'archers et d'arbalétriers (1510-1852) (**Gendron**, **Lefevre**, **Roussel**).
- Extrait du notariat de Me Philippe-Ignace **Ghesquier**, notaire royal à Halluin pour la période 1733-1737 (Suite) (**Lefevre**, **Paré**).
- La famille **Michel** (**Michy**) de Forches-La-Marches (Hainaut belge) aux XVII^e et XVIII^e s.

Nord généalogie – n° 147, 1997/4 – Groupement généalogique de la région du nord Flandres-Hainaut-Artois – Boîte postale 62, 59118 Wambrechies Cedex, France.

- Ascendance **Delannoy-Dulot** (**Poupart**, **Richard**).
- Dottignes 1370 à 1641 : archives municipales de Roubaix (**Bonhomme**, **Deascamps**).

- Ils étaient de chez-nous (**Gaudreaux**).
- Liste d'archers et d'arbalétriers (**Durant**, **Morel**).
- Ascendance **Van Hecke** – **Singier** (**Carpentier**, **Petit**).
- Extrait du notariat de M^e Philippe-Ignace **Chesquier** (1733-1737) (**Carette**, **Lemay**).

À moi Auvergne! – n° 80, 2^e trimestre 1997 – Cercle généalogique et héraldique de L'Auvergne, 18bis, boul. Victor-Hugo, 78100, Saint-Germain-en-Laye, France.

- La famille **Baron** de St-Julien La Geneste.
- Contribution à l'histoire des **Fayet**.
- Ancêtres Auvergnats des membres du CGHAV (**Bernard**, **Robert**).

Stemma – Tome XIX, 2^e trimestre 1997 – Cercle d'études généalogiques et héraldiques de l'Île-de-France, 46, route de Croissy, 78110 Le Vésinet, France.

- Montdidier (Somme) Paroisse Saint-Sépulchre : Sépulture des enfants de Paris (1668-1708) (**Duhamel**, **Levasseur**).
- Les **Ganneron** de Moisselles (Val-D'Oise).
- Listes informatives des noms de familles étudiées (**Dupont**, **Garnier**, **Leclair**, **Leclerc**, **Vincent**).

Les amitiés généalogiques canadiennes-françaises – 2^e trimestre 1997 – L'Amicale des familles d'alliance canadienne-française, B.P. 10, 86220 Les Ormes, France.

- Arbre généalogique de la famille **Brault** : La ligne acadienne.
- Généralité de Poitiers : État des familles acadiennes existantes au 1^{er} janvier 1778 à la colonie (**Brault**, **Doucet**, **Guillot**, **Hébert**).
- Généalogie sommaire de la famille **Guillot** et **Corneau**.
- Origine de Jean-Gabriel **Berbudeau** (dit **Gabriel Berbudeau**) chirurgien de la Colonie acadienne.
- Tableau généalogique sommaire : Ascendance et descendance d'Ambroise **Guillot** et Théotiste **Daigle**.

* * * * *

Courrier de la bibliothèque

par René Doucet

Dons de volumes

- Des Éditions du Septentrion : LACOURSIÈRE, Jacques, *Histoire populaire du Québec. Tome 4, 1896-1960*, Les Éditions du Septentrion, 1997, 416 p. Cet ouvrage commence avec l'installation au pouvoir, tant à Ottawa qu'à Québec, du Parti libéral de **Wilfrid Laurier** et se termine avec la mort de **Maurice Duplessis**. Pendant cette période, le Québec devient de plus en plus urbain. Les nouveaux professionnels commencent à disputer leur place au soleil aux élites traditionnelles. Les travailleurs regroupés en syndicats donnent une voix aux masses urbaines. L'afflux des immigrants introduit un pluralisme ethnique et culturel. *L'Histoire populaire du Québec* a fait l'objet d'une fascinante série télévisée de 13 épisodes, *Épopée en Amérique*, diffusée sur les ondes de Télé-Québec en 1996-1997, série qui sera reprise à TVA en 1997-1998. Elle reprend avec fougue et passion les faits marquants de la petite et de la grande histoire du Québec. Les quatre tomes de *L'Histoire populaire du Québec* ainsi qu'un coffret contenant les sept cassettes de *Épopée en Amérique* sont maintenant en librairie. Le tome 4 est disponible chez l'éditeur, 1300 av. Maguire, Sillery, QC, G1T 1Z3, au prix de 29,00 \$.
- D'un membre : ANONYME, *Paroisse Immaculée-Conception Edmundston N.B. 1880-1941*. (2-C010 edm) --- MARTIN, Roland, *Saint-Roch-des-Aulnaies. Les seigneurs, le manoir, le moulin banal, les maisons de pierre*, Société historique de la Côte-du-Sud, 1975, 160 p. (2-1321) --- COLLABORATION, *Les gardiennes des traditions. Les reconnaissez-vous?*, 1980, 172 p. (8-3000 col) --- *Un coup d'oeil sur La Pocatière*, 30 p. (2-1038).
- De Germaine Joli-Coeur-Ellis : *The American Review of Canadian Studies*, vol. 13, n° 2, summer 1993. --- *Bulletin de la Société historique franco-américaine*, 1954, 1957, 1959 à 1963, 1966. --- *Heritage Quest*, n°s 53, 54, 56, 57. --- *Genealogical Helper*, novembre-décembre 1996, janvier-février 1997, mars-avril 1997.
- De Françoise Normand-Gaudreau : *Cahiers de la Société historique acadienne*, 1961-1982. --- *Acadian Genealogy Exchange*, vol. 11, n°s 2, 3, 4, 1982. --- MARBE, A.E., *A Catalogue of Published Genealogies of Nova Scotia Families*, Nova Scotia Historical Society, publ. n° 2, 1979, 59 p. (5-6300 mar) --- LEDOUX, Albert H., *Les mariages acadiens du Québec. Lacadie (Saint-Jean) et la vallée du Richelieu*, 1978, 228 p. (3-5500) --- *Les mariages acadiens du Québec. Les colonies acadiennes de Nicolet et Yamachiche*, 1981, 197 p. (3-3300) --- NORMAND-GAUDREAU, Françoise et Joseph GAUDREAU, *Pèlerinage aux sites historiques acadiens de l'ouest de la Nouvelle-Ecosse*, 1990, 21 p. (2-C020)

Dons de l'auteur

- CHAREST, Jean-Pierre, *Histoire et généalogie de la famille Charest alias Charet*, 1996, 39 p. 10,00 \$. --- *Table d'ascendance de la famille Charest*, 1997, 35 p. 15,00\$ --- Tome I : *Jean Charest, pionnier de l'Île d'Orléans*, 20,00 \$. --- Tome II : *Les descendants de Jean Charest : Jean Charest fils et les forgerons Louis, Antoine et Louis-Amable Charest*, 1997, 191 p. 25,00 \$. Ces volumes sont disponibles chez l'auteur, 1484, rue de la Falaise, Saint-Nicolas, QC, G7A 4M6, tél. (418) 836-8063. Les prix comprennent les frais de poste.
- LORD, Sylvain, *Descendance de Julien Laure-Lord*, 1997, 346 p.
- DROLET, Michel, *Qui sont? Pierre Carreau, Mary Hunt, Marie Rouillard*, 1997, 37 p.
- LAFLAMME, Christian, *Ascendance collatérale Québécois dit Laflamme*, 1997, 93 p.

Acquisitions

- LEJEUNE, Lionel, *Époque des Menier à Anticosti 1895-1926*, Éditions JML, 1987, 243 p. (2-9700) - - - *L'Époque de la Consol 1926-1974*, Idem, 1989, 198 p. (2-9700) - - - COLLABORATION, *Histoire de Beaupré 1928-1978*, 1978, 289 p. (2-1708) - - - BROSEAU, J.D., *Saint-Georges d'Henryville et la seigneurie de Noyan*, Compagnie d'imprimerie et de comptabilité de Saint-Hyacinthe, 1913, 239 p. (2-5304) - - - DE LAGRAVE, François, *Au pays des cyclopes. Saint-Michel-des-Forges 1740-1990*, Corporation communautaire de Saint-Michel-des-Forges, 1990, 1088 p. (2-4302) - - - COLLABORATION, *Les registres de Saint-Jules comté de Bonaventure 1901-1996*, Société de généalogie Bonavie, 1997, 342 p. (3-0431) - - - DOIRON, Allen et Fidèle THÉRIAULT, *La famille Doiron (Gould) descendant-es de Pierre Doiron et de Anne Forest*, 1994, 495 p. - - - POULIOT-VACHON, Mariette, *Répertoire des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Luc-de-Dijon 1917-1997*, 1997, 160 p. (3-2211) - - - COLLABORATION, *L'histoire picturale de Morinville 1881-1970*, Société Héritage de Morinville, 2 volumes, 1981 et 1984, 378 et 448 p. (2-C060 mor).

Dons d'associations de familles

À moins d'indication contraire, l'adresse des associations de familles est :
C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2.

- Descendants de Jean Le Normand inc., *Le Normand ...* vol. 3, n° 2, été 1997.
- Descendants de Lazare Bolley, C.P. 214, Rouyn-Noranda QC, J9X 5C3, *Le Bolley*, n° 17, août 1997.
- Descendants de René Duchesneau dit Sansregret inc., *Le Chesneau*, vol. 8, n° 4, septembre 1997.
- Familles Hamel, C.P. 482, succ. Montréal-Nord, QC, H1H 5L5, *Bulletin*, vol. 16, n° 2, août 1997.
- Descendants des Fréchette inc., *La Voix des Fréchette*, vol. 7, n° 1, septembre 1997.
- Familles Courtemanche, 311, rue Rodin, Beloeil, QC, J3G 3K8, *La Manchette*, vol. 5, n° 2, été 1997.
- Familles Ouellet-te inc., C.P. 28, La Pocatière, QC, G0R 1Z0, *Le Hoûallet*, vol. 29, n° 3, septembre 1997.
- Séguin d'Amérique, 231, rue de Brullon, Boucherville, QC, J4B 2J7, *La Séguinière*, vol. 7, n° 3, septembre 1997.
- Auclair d'Amérique, *L'Écho des Auclair*, vol. 2, n° 3, décembre 1996, vol. 3, n° 1 mai 1997.
- Familles Tardif d'Amérique inc., *Le Tardif Fusion*, vol. 8, n° 3, septembre 1997.
- Familles Provencher inc., *Les Provencher*, vol. 5, n° 2, septembre 1997.
- Familles Nau inc., *La Voix des Nau*, vol. 4, n° 3, septembre 1997.
- Familles Roy d'Amérique, *Les Souches*, vol. 2, n° 4, septembre 1997.
- Lambert d'Amérique inc. 1991, *Terre Illustre*, vol. 6, n° 2, août 1997.
- Familles Lessard inc., C.P. 435, Saint-Joseph-de-Beauce, QC, G0S 2V0, *L'Essart*, vol. 1, n° 1, automne 1997.
- Familles Cliche inc., C.P. 602, Saint-Joseph-de-Beauce, QC, G0S 2V0, *Les Cliche*, vol. 11, n° 3, août 1997.

Nos membres publient

- DINEL, Paul, *Répertoire des monuments des cimetières de Mont-Laurier*, 1997. Compilation des pierres tombales des deux cimetières de Mont-Laurier, comprenant 3995 personnes et 666 patronymes. En vente chez l'auteur, 1507-325, rue Joliette, Longueuil, QC, J4H 2G6, au prix de 25,00 \$, frais de poste inclus.
- LAFLAMME, Christian, *François Quémeneur dit Laflamme*, 1997, 68 p. 15,00 \$ - - - *Louis Quémeneur dit Laflamme (1724-1750)*, 1997, 20 p. 7,00 \$. Ces deux biographies sont disponibles chez l'auteur, 124, rue Saint-Antoine, Lévis, QC, G6V 5Y6. Le prix inclut les frais de livraison.

Dons en argent

3353 Joli-Coeur, Ellis 5,00 \$

3364 Roy, Suzanne 20,00 \$

Merci aux personnes qui ont fait don de volumes et d'argent.

* * * * *

Invitation

Rencontre mensuelle

Date : Le mercredi 19 novembre 1997

Heure : 19h30

Endroit : Montmartre Canadien
1669 chemin Saint-Louis, Sillery

Conférencier : **Gosselin, Camille**

Sujet : *Les épidémies à Québec : le choléra, 1832 et le typhus, 1847*
(Les sources de ces maladies, leur impact sur la population; les remèdes, les superstitions, les chicanes, les décès et les enterrements.)

Frais d'entrée de 4,00 \$ pour les non-membres.

Bibliothèque

Heures d'ouverture : Lundi et mercredi, de 19h00 à 22h00.
Mardi et jeudi, de 13h00 à 16h00.
Samedi, 8 et 22 novembre de 13h00 à 16h00.

Publications de la Société : On peut se procurer à la bibliothèque de la Société, local 4266, pavillon Casault, Université Laval : répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciel, etc., aux heures d'ouverture.

Archives nationales

Heures d'ouverture : Manuscrits et microfilms

Lundi, jeudi et vendredi : 10h30 à 16h30
Mardi et Mercredi : 10h30 à 21h30
Samedi : 8h30 à 16h30.

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.

Cours de généalogie, 2^e samedi du mois, 9h30 à 12h00, Inscription requise – 644-4795

* * * * *

Port de retour garanti
L'Ancêtre,
C.P. 9066,
Sainte-Foy, G1V 4A8

Société Canadienne des Postes
Envoi de publication canadienne
Numéro de convention 0512524